



Rapport d'activité 2025

Assemblée générale du 25 juin 2026

Acpei

Rapport d'activité 2025

Établissements et services

Ce rapport présente l'activité 2025 des établissements et services de l'Acpei. Il propose une lecture commune des faits marquants, de l'activité réalisée, du fonctionnement des services, de la qualité et des droits des personnes, des investissements et travaux, des partenariats, des actions emblématiques et de la situation financière.

Table des matières

1. Synthèse générale de l'exercice 2025	4
1.1. Les éléments qui caractérisent 2025	4
1.2. Chiffres clés consolidés	5
1.3. Lecture stratégique	5
2. Données consolidées association	5
2.1. Ressources humaines	5
2.2. Activité et publics accompagnés	6
2.3. Qualité, droits des personnes et participation	7
2.4. Activité générale portée par le Siège social	7
2.5. Situation financière consolidée	8
3. Analyse transversale des enjeux 2025	8
3.1. Parcours et transformation de l'offre	8
3.2. Vieillesse, soins et prévention	9
3.3. Numérique, traçabilité et coordination	9
3.4. Partenariats et ancrage territorial	9
4. Détail par établissement et service	10
4.1. IME - Internat - SESSAD - UEMA - UEEA « Le Tremplin »	11
4.2. ESAT de l'Isle aux Bois	16
4.3. EAM / FAM-MAS Jean-Pierre Burnay	22
4.4. FAM PHV Claude Meyer	27
Le dispositif habitat : une offre graduée au service des parcours	31
4.5. Foyer Pierre Devernay et accueil de jour	31
4.6. Foyer Jean Mermoz / Résidence Antarès	35
4.7. SAVS et habitats inclusifs	38
4.8 L'Association Sport Adapté Chalonnaise Les Matelots	41
5. Situation financière détaillée	43
5.1. Principaux facteurs financiers transversaux	43
5.2. Établissements déficitaires et excédentaires	43
6. Perspectives et points de vigilance 2026	44
6.1. Axes associatifs prioritaires	44
6.2. Points de vigilance par établissement	44
7. Conclusion	45

1. Synthèse générale de l'exercice 2025

L'année 2025 marque une étape de transformation importante pour l'Acpei. Elle combine des réalisations très structurantes - au premier rang desquelles l'emménagement de l'ESAT dans ses nouveaux locaux, la préparation du déménagement de la Résidence Antarès, la structuration du dispositif habitat et le déploiement progressif des outils numériques de dossier usager - avec des tensions fortes sur les ressources humaines, la dépendance des publics accueillis, les équilibres économiques et la soutenabilité des organisations.

Trois tendances fortes se dégagent. D'abord, l'association accompagne des parcours de plus en plus diversifiés, avec un continuum allant de la petite enfance et de la scolarisation inclusive aux parcours adultes en travail protégé, hébergement, milieu ouvert, habitat inclusif et accompagnement médicalisé. Ensuite, la transformation de l'offre n'est plus seulement un objectif stratégique : elle se traduit concrètement par la logique de dispositif habitat, les articulations IME/ESAT/foyers, l'adaptation aux personnes handicapées vieillissantes et le développement d'outils de coordination. Enfin, les tensions budgétaires et RH obligent à prioriser les investissements, consolider les fonctions de pilotage et objectiver les besoins d'évolution des autorisations et des moyens.

1.1. Les éléments qui caractérisent 2025

- Une année d'investissement et de transformation immobilière, marquée par le nouveau site de l'ESAT et la préparation de l'entrée dans la Résidence Antarès.
- Une activité globalement soutenue, mais hétérogène selon les modalités : taux élevés pour certains accompagnements, une activité de l'IME à analyser au regard de sa capacité réellement mobilisable, et fort volume de stages et d'accueils ponctuels.
- Une montée des besoins de soins, de coordination médicale, de prévention et d'adaptation au vieillissement, particulièrement au FAM PHV Meyer, au FAM/MAS Burnay, au Foyer Devernay et dans les parcours ESAT/foyers.
- Une transformation numérique visible : déploiement de Vivality/DUI, structuration des projets personnalisés et amélioration de la traçabilité, avec des niveaux d'appropriation encore variables.
- Une attention renforcée aux droits des personnes : CVS, comptes rendus FALC et CAA dans plusieurs structures, actions autour de la vie intime, affective et sexuelle, citoyenneté, autodétermination, recueil de la parole et participation au projet associatif.
- Une activité générale portée par le siège renforcée : transition de direction générale, construction participative du projet associatif, évaluation RSE/RSO et renforcement du pilotage qualité associatif.
- Des tensions RH récurrentes : difficulté de recrutement des professionnels diplômés, recours aux CDD et remplacements et absentéisme marqué dans certains établissements.
- Une situation financière globale déficitaire en résultat comptable, avec des facteurs conjoncturels et structurels : changement de méthode comptable des congés payés, hausse des fluides, coût des repas, frais de siège, tensions de masse salariale et transition de l'ESAT.

1.2. Chiffres clés consolidés

Indicateur consolidé	Donnée 2025	Observations
Capacités installées en place		
Nombre de personnes accompagnées		
Effectifs salariés au 31/12/2025	301,07 ETP / 312 personnes physiques	Effectif en légère progression après une stabilité autour de 294 ETP en 2024.
Répartition femmes / hommes	72 % femmes / 28 % hommes	Structure d'emploi représentative du secteur médico-social, avec enjeu de mixité sur certains métiers.
Index égalité professionnelle	94/100	Niveau élevé, avec un point de vigilance sur la représentation parmi les plus hautes rémunérations.
Embauches CDI	34 embauches, dont 20 concernant des salariés auparavant en CDD	Effort de sécurisation des parcours professionnels.
Mobilités internes	8 mobilités internes	Levier de fidélisation et d'adaptation des compétences.
Promotions	26 promotions, dont 9 liées à formation ou VAE	Reconnaissance et développement des compétences.
Produits d'exploitation consolidés	27,36 M€	Périmètre établissements, siège, association et ESAT production.
Charges d'exploitation consolidées	28,19 M€	Niveau de charges supérieur aux produits d'exploitation.
Résultat comptable consolidé	-1,03 M€	Résultat influencé par plusieurs éléments non récurrents ou de méthode.
Résultat de l'exercice à affecter	-416,6 k€	Après retraitements et dépenses non opposables.

1.3. Lecture stratégique

L'année 2025 confirme que l'Acpei est entrée dans une phase de recomposition de son offre. Cette recomposition est visible à l'ESAT, qui change d'échelle et de visibilité territoriale avec son nouveau site et le développement de *La Rencontre* restaurant self ouvert vers l'extérieur ; elle est également visible dans le dispositif habitat, qui sort d'une logique d'établissements juxtaposés pour organiser un continuum d'hébergement, de milieu ouvert, d'accueil de jour et d'habitat inclusif. Elle est enfin perceptible dans les établissements médicalisés, confrontés à la fois au vieillissement, aux besoins somatiques croissants, aux questions de fin de vie, au besoin de compétences soignantes et à la nécessité de maintenir une ambition éducative et citoyenne.

Tout particulièrement, les travailleurs de l'ESAT, œuvre désormais dans un environnement de confort dont nous pouvons être fiers. De la même manière, les conditions de vie et d'hébergement sont désormais significativement amélioré avec le déménagement du Foyer Mermoz vers la Résidence Antares.

Le contexte financier invite toutefois à une vigilance soutenue. L'association a supporté en 2025 des charges exceptionnelles et des effets de méthode importants. La hausse du coût des fluides et des repas, le poids des remplacements, le décalage de certains projets immobiliers et la hausse des charges de structure appellent une lecture pluriannuelle. Les sections financières par établissement permettent de distinguer les déficits liés à l'exploitation courante, ceux liés à des facteurs conjoncturels et ceux qui traduisent un décalage plus durable entre les moyens disponibles et les besoins réels d'accompagnement.

2. Données consolidées association

2.1. Ressources humaines

Au 31 décembre 2025, l'association compte 301,07 ETP pour 312 personnes physiques. L'évolution des effectifs montre une progression de 294,02 ETP en 2024 à 301,07 ETP en 2025. Les effectifs sont principalement concentrés sur les métiers éducatifs et d'accompagnement, avec 155,19 ETP, auxquels s'ajoutent les personnels médicaux et paramédicaux, de nuit, des services généraux, administratifs et d'encadrement.

Périmètre	ETP	Personnes physiques
ESAT - encadrement	42,40	43
FAM PHV Claude Meyer	43,20	46
Foyer Burnay	46,70	51
Foyer Devernay	42,01	43
Foyer Mermoz / Antarès	23,10	24
IME	42,75	43
Internat	25,00	25
SAVS	7,00	7
SESSAD	14,31	15
Siège social	14,60	15
Total général	301,07	312

La politique RH 2025 fait apparaître plusieurs leviers positifs : mobilités internes, promotions, transformation de CDD en CDI, ajustements de temps de travail et poursuite des formations. Ces dynamiques doivent cependant être mises en regard de difficultés récurrentes de recrutement et de fidélisation dans certains métiers, en particulier au sein des établissements accompagnant des publics fortement dépendants ou présentant des TSA avec troubles associés.

L'exercice met en évidence la nécessité d'un management de proximité renforcé, d'une meilleure intégration des nouveaux professionnels et d'une clarification des organisations. Au Foyer Burnay, l'absence prolongée de chef de service a pesé sur la dynamique d'établissement ; l'arrivée d'un encadrement stabilisé a permis de reprendre les chantiers de réorganisation. Dans le dispositif habitat, la création d'une direction commune et le recrutement d'une directrice adjointe et de chefs de service dédiés constituent un changement structurant.

2.2. Activité et publics accompagnés

Le périmètre de l'Acpei couvre une grande diversité de publics : enfants et adolescents avec troubles du neurodéveloppement, jeunes enfants en unités d'enseignement autisme, adultes travailleurs d'ESAT, personnes accompagnées en hébergement ou en milieu ouvert, personnes avec TSA et troubles du développement intellectuel, personnes handicapées vieillissantes et personnes nécessitant un accompagnement médicalisé. Les parcours sont de plus en plus imbriqués : IME vers ESAT ou foyers, ESAT vers FAM ou retraite, hébergement vers habitat inclusif ou SAVS, accueil temporaire et stages comme outils de sécurisation des transitions.

Secteur	Donnée d'activité 2025	Commentaire
IME - internat	20 238 journées, dont 14 235 semi-internat et 6 003 internat	Activité soutenue ; taux d'occupation de l'internat à interpréter au regard de la configuration réelle des chambres et des accueils complexes.
SESSAD - UEMA - UEEA	8 508 journées ou interventions valorisées	Activité proche du théorique global, avec variations fortes selon UEMA et UEEA.
ESAT	30 687 journées, taux d'occupation 95,56 %	Activité supérieure au prévisionnel malgré le déménagement.
FAM PHV Meyer	13 472 journées, taux global 92,27 %	Internat stabilisé, accueil temporaire supérieur au prévisionnel, accueil de jour peu mobilisé.
Foyer Burnay	7 461 journées, taux global 85,17 %	FAM 83,97 %, MAS 88,77 %, avec liste d'attente importante.
Foyer Devernay	13 932 journées, taux global 75,55 %	Écart au prévisionnel mais forte contribution des stages et accueils ponctuels.
Foyer Mermoz / Antarès	15 519 journées, +1 480 journées vs prévisionnel	Activité supérieure au budget, dans un contexte de préparation du déménagement.
SAVS	15 001 actes ; 47 bénéficiaires	Activité soutenue, avec liste d'attente et publics de plus en plus hétérogènes.
Habitats inclusifs	22 habitants accompagnés en 2025	Ouverture de l'habitat inclusif Le Tilleul et mise en place d'un appartement étape.

2.3. Qualité, droits des personnes et participation

La dynamique qualité s'appuie sur des outils désormais largement partagés : Ageval pour les événements indésirables, les plaintes-réclamations et les enquêtes de satisfaction, les plans d'améliorations continue et les audits, Vivality pour le dossier unique informatisé, comptes rendus de CVS, enquêtes de satisfaction, plans d'amélioration continue, actualisation des documents institutionnels et préparation des évaluations HAS. Elle est désormais soutenue par une lecture associative plus structurée, notamment au sein du CoStrat Qualité, afin de croiser les constats des établissements, objectiver les priorités et suivre les actions correctives dans la durée.

Les Conseils de la Vie Sociale se réunissent à trois reprises dans les établissements. Ils constituent un espace essentiel d'expression des personnes, de suivi des plaintes et réclamations, de présentation des événements indésirables, et de discussion des activités, travaux, projets et questions de vie quotidienne. Le recours au FALC pour certains comptes rendus et la préparation de démarches citoyennes adaptées constituent un progrès important.

Plusieurs thématiques transversales relèvent des droits des personnes : vie intime, affective et sexuelle ; liberté d'aller et venir ; respect de la vie privée et de l'intimité ; soutien à l'autodétermination ; accompagnement à la citoyenneté ; communication adaptée ; participation au projet associatif ; expression des choix. L'enjeu 2026 sera de consolider ces démarches dans des outils communs et dans des pratiques observables au quotidien.

2.4. Activité générale portée par le Siège social

Le Siège social assure une fonction de pilotage et de soutien qui dépasse la gestion administrative courante. En 2025, son activité a été marquée par la consolidation des fonctions transversales, la préparation des évolutions stratégiques de l'association, le renforcement de la qualité, l'appui aux directions et la mise en visibilité des grands chantiers communs.

Gouvernance associative et transition de direction générale. L'exercice a été marqué par l'organisation de la transition de direction générale, avec le recrutement d'un nouveau directeur général. Cette étape a permis de sécuriser la continuité du pilotage associatif, de préparer une nouvelle phase stratégique et de renforcer le dialogue entre gouvernance bénévole, direction générale, directions d'établissements et fonctions support.

Construction participative du projet associatif. Le Siège social a porté la démarche de construction du projet associatif 2026-2030. Ce travail a reposé sur une méthode participative associant les administrateurs, les directions, les professionnels, les personnes accompagnées et, autant que possible, les familles et représentants légaux. L'objectif était de produire un projet commun, lisible et mobilisateur, centré sur le pouvoir d'agir des personnes, la place des familles, la vitalité associative, la reconnaissance des salariés et l'innovation au service d'une offre plus inclusive et plus diversifiée.

Responsabilité sociétale et environnementale. L'année 2025 a également été marquée par une première évaluation structurée de la démarche RSE/RSO de l'Acpei, réalisée selon le référentiel RSE 26000 - Performance globale. L'évaluation documentaire et les visites de sites ont permis d'objectiver les pratiques existantes, de mesurer la maturité associative et d'identifier les priorités de progrès. Le résultat global, établi à 875 points sur 1 680, soit 51,19 %, constitue un point de départ utile : il confirme des fondations solides, notamment l'ancrage humain, la qualité de l'accompagnement, les actions environnementales déjà engagées et l'ouverture territoriale, tout en soulignant la nécessité de formaliser davantage la stratégie, les indicateurs, la gouvernance et le plan d'action RSE.

Les priorités identifiées portent notamment sur la structuration d'un tableau de bord RSE, la sensibilisation des professionnels, la réduction des déchets, le tri, le gaspillage alimentaire, la performance énergétique des bâtiments, les achats responsables, la sobriété numérique, la qualité de vie et des conditions de travail et la

valorisation externe des initiatives de l'association. Ce chantier rejoint directement le projet associatif, car il relie l'impact social, l'impact environnemental, l'attractivité employeur et l'ancrage territorial.

Pilotage qualité, gestion des risques et amélioration continue. La fonction qualité a poursuivi son rôle de coordination associative autour des événements indésirables, des plaintes et réclamations, du dossier unique informatisé, des démarches d'évaluation, du circuit du médicament, de la prévention des risques infectieux et de l'accès aux soins. Le CoStrat Qualité constitue un espace de pilotage transversal associant administrateurs, direction générale, directions d'établissements et responsable qualité. Il permet de dépasser une lecture établissement par établissement pour identifier les tendances communes, suivre les plans d'action et soutenir les établissements dans une logique d'amélioration continue.

Les sujets suivis dans ce cadre confirment plusieurs enjeux majeurs : mieux distinguer les événements indésirables des plaintes et réclamations, améliorer la déclaration et l'analyse des situations, développer les actions préventives, sécuriser le circuit du médicament et la maîtrise du risque infectieux, consolider les usages de Vivality, articuler Ageval et le DUI sans multiplication inutile des saisies, renforcer les partenariats de santé et faire de la RSE un axe de pilotage transversal. Cette organisation contribue à professionnaliser la qualité et à donner à la gouvernance une vision plus objectivée des risques, des progrès et des besoins d'appui.

2.5. Situation financière consolidée

La situation financière 2025 doit être lue avec prudence, car l'exercice intègre des effets de méthode et de contexte : changement de méthode de calcul des congés payés, changement de plan comptable, hausse du coût des fluides, augmentation du coût des repas, impact de la fin des garanties de parfait achèvement pour l'ESAT, décalage du déménagement Antarès, litige prud'homal et effets des CNR. Les comptes annuels font apparaître 78 018,20 € de crédits non reconductibles hors reprise Creton et une subvention Ségur du Département de 198 218 €.

Agrégat consolidé	Montant 2025	Analyse
Produits d'exploitation	27 358 647 €	Total consolidé établissements, siège, association et ESAT production.
Charges d'exploitation	28 192 789 €	Écart d'exploitation défavorable de -834 142 €.
Résultat comptable	-1 029 270 €	Résultat après résultat financier, exceptionnel et impôt.
Résultat administratif	-858 225 €	Après prise en compte des reports à nouveau antérieurs.
Dépenses non opposables	441 652 €	Données de retraitement par financeurs.
Résultat à affecter	-416 573 €	Résultat après retraitement proposé.
Produits de tarification ARS	10 718 931,64 €	+0,77 % par rapport à 2024.
Produits de tarification Département	6 887 938,38 €	+0,89 % par rapport à 2024.

Les sections financières par établissement détaillent les écarts entre budget, réalisé et année antérieure. Les principaux facteurs communs sont la hausse des fluides, la hausse des repas, les remboursements IJ/prévoyance et mises à disposition, l'impact des congés payés, les provisions retraite, les frais de siège, les charges liées aux remplacements et les régularisations exceptionnelles.

3. Analyse transversale des enjeux 2025

3.1. Parcours et transformation de l'offre

La transformation de l'offre se traduit concrètement par la recherche d'une meilleure continuité des parcours. Les passerelles entre IME, SESSAD, ESAT, foyers, SAVS et habitats inclusifs se développent. Les stages, immersions, accueils temporaires, accueils de répit, appartements étapes et stages en ESAT ou en foyer deviennent des outils structurants pour prévenir les ruptures. Cette dynamique suppose une coordination plus forte entre directions, équipes éducatives, soin, familles, mandataires, MDPH et partenaires de droit commun.

Le dispositif habitat illustre cette évolution : il vise à organiser une offre graduée, lisible et évolutive, depuis le foyer d'accueil médicalisé ou le foyer de vie jusqu'au SAVS et à l'habitat inclusif. L'enjeu n'est pas seulement l'organisation interne, mais la capacité à proposer à chaque personne un environnement soutenant, proportionné à ses capacités, avec des droits au retour, des stages, des essais et des accompagnements sécurisés.

Dans le champ enfant, l'IME, le SESSAD et les unités d'enseignement s'inscrivent dans la logique de parcours scolaire et médico-social. L'augmentation des temps de scolarisation, les liens avec les services périscolaires, les cafés parents qui favorisent la pair-aidance, les cafés partenaires et les interventions en école participent à une offre plus inclusive, qui doit cependant rester sécurisée pour les enfants présentant des troubles complexes.

3.2. Vieillesse, soins et prévention

Le vieillissement des personnes accompagnées est un thème majeur de l'exercice. Il concerne le FAM PHV Claude Meyer par nature, mais aussi le FAM/MAS Burnay, le Foyer Devernay, le SAVS, les habitats inclusifs, l'ESAT et le Foyer Mermoz/Antarès. Les situations observées portent notamment sur la fatigue, l'usure professionnelle en ESAT, les temps aménagés, les départs à la retraite, les passages aux urgences, les comorbidités, les chutes, la fin de vie, les besoins de nutrition, de prévention et d'adaptation du circuit du médicament.

L'association dispose de plusieurs leviers : médecins coordonnateurs, infirmiers, partenariats hospitaliers, équipe mobile d'hygiène, équipe mobile de soins palliatifs, HAD, activité physique adaptée, sport-santé, Maison Sport Santé, prévention santé et action inter-établissements. L'enjeu 2026 sera de transformer ces leviers en une politique associative structurée de prévention, de soins, de vieillissement et de maintien des capacités.

3.3. Numérique, traçabilité et coordination

Le déploiement de Vivality/DUI constitue un fait marquant transversal qui renforce notre sécurité informatique. Il concerne le suivi des projets personnalisés, les transmissions, les agendas des personnes accompagnées, la coordination des prestations, la GED et, progressivement, le volet soin, le DMP et la messagerie sécurisée de santé. L'appropriation est variable et suppose un accompagnement de terrain soutenu, notamment pour les remplaçants et les professionnels moins familiers des outils numériques.

La numérisation améliore la traçabilité, mais elle doit rester au service de la relation d'accompagnement. Les priorités consistent à stabiliser les pratiques, limiter les doubles saisies, former les professionnels, garantir la sécurité des informations et utiliser les données pour piloter les projets personnalisés, les événements indésirables et les plans d'amélioration continue.

3.4. Partenariats et ancrage territorial

Les établissements mobilisent un réseau partenarial large : Éducation nationale, MDPH, services de protection de l'enfance, CCAS, établissements sanitaires, EPSM, CMPP, CAMSP, centre Lewis Carroll, collectivités locales, partenaires culturels, bibliothèques, centres sociaux, associations sportives, FFSA, ASAC Les Matelots, Échiquier chalonais, URCA, Ecole de la deuxième chance, entreprises clientes de l'ESAT, EHPAD, acteurs du domicile et équipes mobiles. Cette densité partenariale est un marqueur fort de l'Acpei.

Les actions locales ne se limitent pas à des animations. Elles deviennent des supports d'inclusion, de prévention, d'apprentissage, de citoyenneté et de reconnaissance sociale : Furies, Octobre Rose, opération brioches, marchés de Noël, bénévolat aux Restos du Cœur, projets culturels, sport adapté, séjours, partenariats scolaires et cafés partenaires.

4. Détail par établissement et service



ETABLISSEMENTS ET SERVICES



SIÈGE



RÉSIDENTE ANTARES
52 places Foyer d'hébergement



FOYER DEVERNAY
36 places Foyer de vie / 9 places FAM



IME LE TREMPLIN
50 places



INTERNAT IME
30 places d'internat 365 jours



ACCUEIL DE JOUR
8 places



SAVS
45 places



IME - SECTION AUTISTE
15 places



SESSAD
24 places



HABITAT INCLUSIF
LES AUGUSTINS
8 logements



HABITAT INCLUSIF
RÉSIDENTE LE TILLEUL
15 logements



UEMA - UEEA
7 places - 10 places



SECTEUR
ENFANCE



HABITAT INCLUSIF
LE VERGER
6 logements

DISPOSITIF
HABITAT



FOYER JEAN PIERRE BURNAY
18 places FAM
6 places MAS



EM3A
Equipe mobile d'appui adultes autistes

SECTEUR AUTISME
ADULTE



ESAT L'ISLE AU BOIS
144 travailleurs accompagnés

SECTEUR
TRAVAIL



FOYER CLAUDE MEYER
40 places

ACCOMPAGNEMENT
DU VIEILLISSEMENT



GYMNASSE SPORT ADAPTÉ



FERME ÉDUCATIVE

EQUIPEMENTS
PARTAGÉS

4.1. IME - Internat - SESSAD - UEMA - UEEA « Le Tremplin »

Le secteur jeunesse accompagne des enfants et adolescents de 6 à 20 ans dans l'IME et le SESSAD, ainsi que de jeunes enfants dans les unités d'enseignement maternelle et élémentaire pour autistes. Les enfants accompagnés disposent d'une notification MDPH et présentent des troubles du neurodéveloppement, principalement une déficience intellectuelle et/ou des troubles du spectre de l'autisme. L'accompagnement associe des prestations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques, dans une logique de parcours entre l'IME, l'internat, le SESSAD et les unités d'enseignement externalisées.

Faits marquants transversaux de l'exercice

- Rencontres parents/professionnels organisées pour partager les apprentissages, présenter les évolutions des enfants et renforcer la coopération avec les familles.
- Fêtes de fin d'année, fête de l'été et fête de l'internat, qui ont permis de valoriser le travail des équipes, la participation des enfants et le lien avec les familles.
- Journées portes ouvertes de l'IME et du SESSAD pour faire connaître les métiers, les locaux, les prestations et les modalités d'accompagnement.
- Déploiement du dossier unique de l'usager, devenu un outil central de formalisation du projet individualisé, de traçabilité et de continuité du parcours.
- Questionnaire de satisfaction adressé aux familles afin d'identifier les points d'appui et les évolutions attendues.
- Sensibilisation et accompagnement autour du programme VIAS, sur la vie intime, affective et sexuelle, dans une logique de prévention, d'information et de respect des droits.

1. L'IME

L'IME s'organise entre l'IMP, l'IMPro, la section E3A et un dispositif Relais.

Activité réalisée et parcours

L'IME a réalisé une file active de 98 enfants au 31 décembre 2025, dont 9 sorties, contre 107 enfants en file active en 2024. Les enfants accueillis disposent d'une notification MDPH et présentent des troubles du neurodéveloppement, avec une prédominance de déficience intellectuelle et/ou de troubles du spectre de l'autisme. L'activité de jour représente 14 235 journées de semi-internat en 2025.

L'IMP a enregistré 3 entrées, dont 2 enfants déjà scolarisés avec l'appui du SESSAD de l'Acpei et 1 enfant issu d'un SESSAD partenaire. Les 5 sorties de l'IMP se sont faites vers l'IMPro, illustrant la continuité interne des parcours. L'IMPro a connu 6 entrées, dont 5 depuis l'IMP, et 9 sorties vers le secteur adulte. Cette articulation IMP/IMPro reste un levier essentiel de préparation progressive à l'âge adulte, à l'activité, à l'autonomie et aux passerelles avec les acteurs du secteur adulte, notamment l'ESAT.

La section E3A a enregistré 2 entrées, issues d'un hôpital de jour et d'un SESSAD, ainsi que 2 sorties vers le secteur adulte. Elle accompagne des enfants présentant des besoins spécifiques liés aux troubles du spectre de l'autisme, avec une attention particulière portée à la communication, à la régulation comportementale, à la structuration du quotidien et à la coordination avec les familles.

Fonctionnement et organisation

L'IME a été ouvert 208 jours en 2025, selon un calendrier annuel du lundi au vendredi. Les équipes mobilisent des compétences éducatives, pédagogiques et thérapeutiques. L'année a été marquée par la transformation de postes éducatifs en postes pédagogiques, par la mutualisation de moyens humains avec l'internat et par l'externalisation d'une tournée de transport auprès d'une société privée.

L'action de l'IME s'est également traduite par l'augmentation des temps de scolarité hebdomadaire à l'IMP, la consolidation des liens entre l'IMPro et l'ESAT, le développement des relations avec le centre de formation interprofessionnel et la poursuite d'actions de bénévolat, notamment avec les Restos du Cœur.

Le dispositif Relais a bénéficié à 19 enfants et adolescents accompagnés à l'IME. Il propose un accompagnement en relation duelle avec un membre de l'équipe éducative. Les objectifs sont de travailler la compréhension de ses capacités, de ses envies et de ses limites, d'identifier les situations qui déclenchent des blocages, de revenir sur les événements sources d'angoisse ou d'agitation émotionnelle, de développer l'autonomie dans la régulation et de soutenir la capacité à faire ses propres choix.

Ce dispositif constitue un espace de confiance et de réassurance. Il permet de reprendre à distance des situations vécues, de mieux comprendre les réactions de l'enfant ou de l'adolescent, et d'ouvrir des perspectives d'accompagnement plus adaptées. La perspective 2026 est de faire évoluer le Relais vers un fonctionnement de foyer-relais, associant davantage l'équipe d'internat sur des accueils en journée, tout en conservant une fonction de répit et en développant une dimension de foyer socio-culturel.

Qualité, droits des personnes et outils.

La dynamique qualité de l'IME s'est structurée autour du déploiement du dossier unique de l'utilisateur, de l'accompagnement des équipes au programme VIAS, et de formations ciblées sur la CAA, les troubles du comportement et les pratiques d'accompagnement. La prévention routière, l'ASSR, le permis piéton et le vélo ont également contribué au développement de compétences concrètes d'autonomie et de citoyenneté.

Partenariats et actions locales.

L'IME travaille avec les familles, l'Éducation nationale, la Mairie de Châlons-en-Champagne, les services périscolaires, le Conservatoire, l'Échiquier châlonnais, la MDPH, le CCAS, l'ASE, le Centre Lewis Carroll, le CMPP, le CAMSP, l'UPHA, l'EPSM et les partenaires d'inclusion. Les actions 2025 ont renforcé l'ouverture sur la cité, la mobilité, la scolarisation et les passerelles vers le secteur adulte.

Actions à relever.

Deux actions ressortent particulièrement : d'une part, l'augmentation des temps de scolarité à l'IMP, qui traduit une ambition inclusive et pédagogique renforcée ; d'autre part, le dispositif Relais, qui apporte une réponse souple et individualisée aux enfants ayant besoin d'un espace de reprise, de régulation et de sécurisation.

2. L'internat

Activité réalisée et parcours.

L'internat dispose d'une autorisation de 30 places. Son activité doit toutefois être lue au regard :

- De la capacité réellement mobilisable : les locaux comprennent 12 chambres doubles et 11 chambres simples, et l'accueil d'enfants à double vulnérabilité ou présentant des situations complexes ne permet pas toujours le partage d'une chambre.
- D'une ouverture 365 jours dans l'année qui ne concerne pas (et c'est heureux) tous les enfants fréquentant l'internat.

En 2025, l'internat a réalisé 6 003 journées.

Trois jeunes majeurs de 20 ans révolus ont quitté l'internat pour une orientation vers le secteur adulte : un vers l'ESAT de l'Isle aux Bois, un vers le Foyer Devernay et un vers un foyer médicalisé en Belgique. L'internat a accueilli 3 enfants à temps complet du lundi au vendredi, 1 enfant en immersion sur deux jours et a augmenté le temps de présence d'un autre enfant.

En juin 2025, l'internat a également accueilli un jeune sans solution pendant deux mois. Cette situation, marquée par d'importants troubles du comportement, a nécessité une adaptation de l'accompagnement, un accueil en semi-internat et un coportage avec le Foyer Départemental de l'Enfance. Sur ces temps d'accueil, une personne de l'équipe éducative de l'internat a été mobilisée en renfort sur le groupe.

Fonctionnement et organisation.

L'internat est ouvert 365 jours par an. En 2025, les salariés de l'internat ont été mobilisés en renfort sur l'IME, dans une logique de mutualisation des moyens humains. Des interventions infirmières ont été actées sur deux soirées, les lundis et jeudis. La psychologue intervient le mardi soir. Les éducateurs sportifs interviennent les lundis et jeudis soir, ainsi que les mercredis après-midi, pour développer l'activité physique adaptée.

L'organisation a également été ajustée pour mieux sécuriser les parcours. Le principe retenu est de ne plus accueillir d'enfants sur des temps partiels, sauf pour les temps d'immersion et les accueils de répit. Cette orientation vise à préserver la stabilité du collectif, la sécurité des enfants et la qualité de l'accompagnement éducatif.

Qualité, droits des personnes et accompagnement individualisé.

L'internat accompagne des enfants dont les besoins nécessitent une forte individualisation : situations de double vulnérabilité, protection de l'enfance, troubles du comportement, besoins de répit ou difficultés relationnelles. Les enjeux de sécurité, de continuité éducative, de coordination avec les familles et partenaires, et de respect des rythmes individuels sont centraux.

Investissements et travaux.

L'année 2025 a permis d'engager la rénovation de chambres d'enfants sur l'internat. Ces travaux s'inscrivent dans un contexte de besoins importants liés au vieillissement du bâti et à la nécessité d'adapter les espaces aux besoins des enfants accueillis. Le renouvellement de véhicules et du parc informatique contribue également au fonctionnement global du dispositif.

Actions à relever.

L'internat a organisé deux lotos les mercredis après-midi avec les enfants. Une sortie au zoo d'Amnéville a été organisée en juillet pour les enfants de l'aile jaune. Plusieurs séances de jujitsu ont été mises en place avec la collaboration d'un éducateur de l'ITEP de Châlons-en-Champagne, dans la salle de sport du Foyer Deverney.

La réfection du salon de l'aile verte, réalisée avec les jeunes adolescents sur la dernière semaine d'août, constitue également une action importante : certains jeunes sont revenus sur leur temps de vacances pour participer aux travaux et s'approprier leur lieu de vie.

3. Le SESSAD

Activité réalisée et parcours.

Le SESSAD accompagne des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, plus spécifiquement une déficience intellectuelle et/ou des troubles du spectre de l'autisme. En 2025, 29 enfants ont été suivis, avec 5 entrées et 6 sorties. Ces mouvements traduisent une activité soutenue et une adaptation régulière des accompagnements aux parcours évolutifs des jeunes. L'activité du SESSAD représente 6 840 unités d'activité en 2025.

Fonctionnement et organisation.

Le SESSAD est ouvert selon un calendrier annuel de 208 jours. L'équipe intervient selon les besoins entre 8h et 20h, à domicile, en milieu ordinaire ou dans les écoles. Cette amplitude permet d'ajuster les interventions aux besoins de l'enfant, à son environnement familial, à son parcours scolaire et aux contraintes des partenaires.

Le SESSAD joue un rôle important d'interface entre l'enfant, la famille, l'école et les partenaires médico-sociaux ou sanitaires. Il contribue au maintien en milieu ordinaire, à la prévention des ruptures de parcours, à l'adaptation des apprentissages et au soutien des familles. Il constitue aussi un point d'appui pour les orientations vers l'IME, les unités d'enseignement ou d'autres dispositifs spécialisés.

Qualité, droits des personnes et outils.

Le déploiement du dossier unique de l'utilisateur, la logique de projet personnalisé, l'attention portée à la communication et à la participation des familles structurent l'activité du SESSAD. Les actions d'information et de prévention auprès des partenaires participent à une meilleure compréhension des besoins des enfants et à une adaptation plus fine des accompagnements.

Investissements et organisation matérielle.

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement du parc informatique. Le service ne présente pas d'investissement urgent identifié, mais une réflexion est engagée sur les opportunités permettant de renforcer les conditions d'intervention et de coordination.

Partenariats et actions locales.

Le SESSAD a organisé une galette des partenaires afin de développer et consolider les coopérations. Des séances ouvertes aux familles ont été proposées au gymnase et à la ferme de Nuisement. Le service a poursuivi les actions d'information et de prévention auprès des partenaires et a développé un projet de percussion corporelle avec une intervenante extérieure.

Actions à relever.

Les séances ouvertes aux familles et la galette des partenaires illustrent la volonté du SESSAD d'associer l'environnement de l'enfant et de renforcer la lisibilité de son action.

Le projet de percussion corporelle constitue également une action valorisante, en croisant expression corporelle, rythme, communication et participation collective.

4. L'UEEA et l'UEMA

Les unités d'enseignement constituent un levier majeur d'inclusion scolaire. Elles sont implantées dans des écoles et fonctionnent en lien étroit avec l'Éducation nationale, les équipes médico-sociales, les familles et les partenaires du territoire. Leur activité globale représente 1 668 unités d'activité en 2025, dont 913 pour l'UEEA et 755 pour l'UEMA.

L'UEEA accompagne des enfants de 6 à 12 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme, avec diagnostic posé. En 2025, la répartition du groupe est de 3 filles et 6 garçons. Le dispositif a connu 3 entrées et 1 sortie. L'unité est installée dans une école primaire de la ville de Châlons-en-Champagne, ce qui permet un fonctionnement en adéquation avec l'école et une dimension inclusive renforcée. L'équipe est composée de deux encadrants éducatifs, d'une institutrice et d'une AESH.

L'UEMA accueille des enfants de 3 à 6 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme ou en cours d'évaluation. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le groupe était composé de 7 enfants âgés de 4 à 6 ans, avec une moyenne d'âge de 5 ans et une majorité de garçons. En juillet 2025, 6 enfants ont quitté le dispositif dans le cadre de leur évolution et de leur orientation scolaire. Depuis septembre 2025, le groupe est composé de 3 enfants, toutes des filles, dont 2 nouvelles entrées. L'unité est installée dans une école maternelle de la ville de Saint-Memmie. L'équipe comprend 4 encadrants éducatifs, une institutrice et une AESH.

Fonctionnement et organisation.

Les deux unités fonctionnent au rythme des écoles dans lesquelles elles sont implantées. Cette organisation favorise l'inclusion, la participation à la vie scolaire et les passerelles avec les autres élèves, tout en garantissant un accompagnement spécialisé. Elle suppose une coordination régulière avec les enseignants, les AESH, les familles et les professionnels médico-sociaux.

Qualité, droits des personnes et participation.

Les cafés parents et cafés partenaires constituent des espaces importants de dialogue, de sensibilisation aux troubles du neurodéveloppement et aux TSA, et de partage d'outils de communication. Ils favorisent la compréhension des besoins des enfants, la continuité entre l'école, la famille et le médico-social, ainsi que la participation des parents au parcours de leur enfant.

Investissements et travaux.

Les unités ont nécessité l'acquisition de matériels de rangement et d'équipements informatiques. Ces moyens contribuent à l'organisation pédagogique et éducative, ainsi qu'à la structuration des espaces d'apprentissage.

Actions à relever.

L'UEMA a organisé son premier séjour avec nuitée depuis la création du dispositif, développé un projet inter-UEMA avec Reims autour de la surdicécité, participé aux événements institutionnels de l'IME, mis en place des cafés parents et créé un café partenaires.

L'UEEA a également mis en place des cafés parents autour de la sensibilisation aux TND/TSA et aux outils de communication, ainsi qu'un café partenaires.

Ces actions renforcent la coopération avec les familles, les écoles et les partenaires, tout en donnant aux unités une place plus visible dans le territoire.

Situation financière du secteur enfants

Le résultat financier de l'IME est déficitaire en 2025, malgré une activité soutenue. Le compte de résultat fait apparaître des charges supérieures aux produits, avec un impact important du groupe 2 et du groupe 3. Les produits de tarification intègrent la revalorisation, les crédits non reconductibles et les effets Creton.

Le SESSAD/UEMA/UEEA présente à l'inverse un excédent à affecter, proposé en compensation du déficit de l'IME.

Les écarts principaux concernent la masse salariale et les charges de structure, les provisions, l'évolution du coût des repas et les frais d'hébergement d'enfants dans d'autres foyers de l'association. Pour 2026, la lecture financière devra être articulée à la clarification des modalités de calcul de l'activité de l'internat, aux besoins réels liés aux situations de double vulnérabilité et à la poursuite de la transformation du dispositif enfance dans un contexte de déploiement national de la tarification Serafin PH.

Perspectives 2026

- Poursuivre l'augmentation des temps de scolarité hebdomadaire des enfants accueillis en IMP.
- Renforcer la place de l'enfant et de sa famille dans l'évaluation et la réécriture du projet personnalisé d'accompagnement.
- Pérenniser les actions partenariales réalisées en 2025, notamment avec Châlons Agglo autour de la mobilité et avec les services périscolaires.
- Développer de nouvelles collaborations avec des structures privées et associatives pour diversifier les activités et favoriser l'inclusion dans la cité.
- Renforcer les partenariats de l'internat avec les acteurs locaux, les associations, les institutions et les professionnels de santé.
- Maintenir la dynamique de repérage des situations sur le territoire pour alimenter les services spécialisés, notamment le SESSAD et les unités d'enseignement.
- Poursuivre la montée en compétence des professionnels : troubles du comportement, troubles psychiatriques, outils numériques, CAA et formations collectives obligatoires.

4.2. ESAT de l'Isle aux Bois

L'ESAT de l'Isle aux Bois accompagne des travailleurs en situation de handicap dans un cadre qui articule activité professionnelle, accompagnement médico-social, formation, reconnaissance des compétences, prévention de l'usure et ouverture sur le milieu ordinaire. L'année 2025 constitue une étape majeure : l'établissement a emménagé dans ses nouveaux locaux le 6 janvier, ce qui a profondément modifié les conditions de travail, les flux, les organisations d'atelier et les pratiques professionnelles.

Cette transformation a demandé un temps d'adaptation important aux personnes accompagnées comme aux équipes. Elle a cependant permis de regrouper les activités, de renforcer la lisibilité des pôles, de développer de nouvelles prestations, d'améliorer les conditions matérielles et de donner une nouvelle visibilité à l'ESAT sur le territoire, notamment avec l'ouverture du self-restaurant La Rencontre.

Faits marquants de l'exercice

- Emménagement dans le nouveau site au 6 janvier 2025, avec une transformation importante des espaces, des flux, de la production et des repères professionnels.
- Ouverture du self-restaurant La Rencontre au 1er juin 2025, qui renforce l'ouverture de l'ESAT vers l'extérieur et donne une visibilité nouvelle aux compétences des agents.
- Réorganisation des pôles de production, dans un contexte de transition : progression très marquée du pôle restauration, adaptation du textile, poursuite du recentrage du pôle services et évolution de la sous-traitance vers des prestations davantage diversifiées.
- Maintien d'une activité soutenue, avec une amélioration du taux d'occupation et une baisse de l'absentéisme des agents par rapport à 2024.
- Développement des démarches de formation, de reconnaissance des compétences, d'immersion, d'accueil de stagiaires et d'accompagnement des trajectoires professionnelles.
- Poursuite de la prévention de l'usure professionnelle à travers le dispositif Temps aménagé, le sport-santé, les actions de prévention et l'accompagnement des transitions vers la retraite.
- Année également marquée par le décès de deux agents, qui ont fortement compté dans l'histoire collective de l'établissement et auprès de leurs collègues.

Activité réalisée

Au 31 décembre 2025, l'ESAT accompagne 154 personnes, représentant 144,23 ETP. Parmi elles, 127 agents travaillent à temps plein et 27 à temps partiel. La file active annuelle s'élève à 165 personnes accompagnées. La répartition femmes-hommes est de 55 femmes et 99 hommes. L'âge moyen est de 38 ans, avec 48 agents âgés de plus de 45 ans, ce qui confirme la progression des enjeux de vieillissement, de prévention de l'usure professionnelle et d'adaptation des parcours.

L'année 2025 a compté 16 admissions et 12 sorties. Les admissions concernent des personnes venant d'IME de la Marne, d'autres ESAT du département et du milieu ordinaire. Les sorties relèvent de situations variées : invalidité avec maintien en famille, retours à domicile dans un contexte de démission, déménagement, passage vers le milieu ordinaire sous forme d'intérim, départ à la retraite vers le FAM Claude Meyer et décès.

L'activité réalisée s'élève à 30 687 journées, pour 30 468 journées budgétées, soit un dépassement de 219 journées. Le taux d'occupation atteint 95,56 %, contre 93,16 % en 2024. Le taux d'absentéisme des agents s'établit à 9,74 %, contre 10,77 % en 2024, dans un contexte de vigilance renforcée sur la santé, les conditions de travail et l'adaptation des postes.

Indicateur	Donnée 2025	Évolution / commentaire
Personnes accompagnées au 31/12	154	144,23 ETP.
File active	165 agents	Niveau soutenu.
Admissions	16	4 depuis IME de la Marne, 3 depuis un autre ESAT, 8 depuis le milieu ordinaire.
Sorties	12	Invalidité, démissions avec retour au domicile, déménagement, intérim milieu ordinaire, retraite vers FAM Meyer, décès.
Journées réalisées	30 687	219 journées au-dessus du budget.
Taux d'occupation	95,56 %	En hausse par rapport à 2024.
Absences agents	3 532 jours	Baisse par rapport à 3 867 jours en 2024.
Taux d'absentéisme	9,74 %	Amélioration en contexte de prévention et d'attention QVT.
Pôle	Organisation / activité	Données 2025
Sous-traitance	Conditionnement, mise sous pli, préparation de commandes, assemblage, recyclage papier/carton, nettoyage de véhicules, prestations extérieures.	42 agents / 38,86 ETP ; CA 203 290 €, en baisse globale mais progression des prestations en entreprise et du nettoyage de véhicules.
Textile	Repasse, couture, blanchisserie industrielle, linge de résidents et vêtements de travail.	37 agents / 32,78 ETP ; CA 404 435 €, baisse liée à la réorganisation post-déménagement et à l'arrêt de certaines prestations.
Services	Espaces verts, entretien des locaux, prestations en milieu ordinaire.	Espaces verts : 22 agents / 21,78 ETP ; entretien locaux : 11 agents / 10,49 ETP ; CA 579 020 €.
Restauration	Réception/livraison, légumerie, froid, chaud, self-séminaires, traiteur, plateaux repas, cocktails.	40 agents / 38,89 ETP ; CA 1 432 550 €, forte progression liée à La Rencontre, un marché pour les scolaires, activité traiteur

Fonctionnement et organisation

L'effectif salarié de l'ESAT s'élève à 43 salariés, représentant 40,70 ETP, auxquels s'ajoute un apprenti en formation d'éducateur technique spécialisé. Cinq salariés et une apprentie ont été embauchés en 2025 sur des fonctions clés, notamment en restauration, sous-traitance, textile, services et gestion. Plusieurs départs par démission ont nécessité des réorganisations internes, des promotions et des recrutements encore en cours sur certains profils qualifiés.

Le déménagement a profondément modifié les conditions d'exercice. Il a permis de rassembler les activités sur un site modernisé, de mieux organiser les flux et d'améliorer la lisibilité des ateliers. Il a également imposé une phase d'appropriation : adaptation des repères, ajustement des organisations, évolution des circuits de production, nouvelle articulation entre accompagnement et contraintes économiques.

Les ateliers et pôles d'activité

L'activité de production s'organise autour de quatre grands pôles : sous-traitance, textile, services et restauration. Ces pôles ne sont pas seulement des supports économiques. Ils constituent des espaces d'apprentissage, de socialisation, de développement des compétences et d'évaluation des capacités professionnelles. Ils permettent d'adapter les postes aux profils des agents, de favoriser la polyvalence et de construire des parcours progressifs, internes ou ouverts vers l'extérieur.

Pôle sous-traitance

Le pôle sous-traitance industrielle mobilise 42 agents, représentant 38,86 ETP. Il regroupe des activités de conditionnement, mise sous pli, préparation de commandes, assemblage, usinage simple, collecte, tri et recyclage de papiers et cartons, nettoyage de véhicules et prestations réalisées hors les murs de l'établissement.

Ce pôle reste sensible au contexte économique et aux variations de volumes confiés par les donneurs d'ordre. En 2025, l'activité globale recule, mais certaines prestations progressent, notamment le conditionnement en entreprise et le nettoyage de véhicules. Cette évolution montre la capacité du pôle à s'adapter, à diversifier ses interventions et à proposer des activités plus mobiles, plus ouvertes et plus professionnalisantes.

Pôle textile

Le pôle textile est désormais réuni sur un même site. Cette nouvelle configuration améliore l'organisation des flux, la cohérence entre les activités et les conditions de travail. Il regroupe la Repasserie, avec des prestations de repassage, couture et blanchisserie pour les particuliers, et la blanchisserie industrielle, dédiée au traitement du linge à plat, du linge de résidents et des vêtements de travail pour des clients institutionnels et professionnels.

Le pôle intervient auprès de collectivités, d'établissements sanitaires et médico-sociaux, d'entreprises privées, de crèches, traiteurs, hôtels ou gîtes. Les exigences d'hygiène, de qualité et de respect des normes RABC y sont importantes et essentiels pour garantir un linge sain en sortie de process. Le pôle mobilise 37 agents, représentant 32,78 ETP, accompagnés par une monitrice principale, trois monitrices d'atelier et une apprentie en formation d'éducateur technique spécialisé.

L'année 2025 a été marquée par une baisse d'activité liée à la réorganisation consécutive au déménagement, à l'intégration de certaines prestations dans la blanchisserie industrielle et à l'arrêt volontaire d'une prestation devenue trop exposante en matière de charge de travail. Cette décision traduit une attention portée à la prévention de l'usure professionnelle et à l'équilibre entre activité économique et sécurité des parcours.

Pôle services

Le pôle services regroupe les espaces verts et l'entretien des locaux. Il s'agit d'activités largement réalisées en milieu ordinaire, auprès d'entreprises, de collectivités et de particuliers. Elles favorisent la mobilité, la relation client, la professionnalisation, la prise d'initiative et la confrontation progressive aux exigences d'un environnement extérieur.

L'activité espaces verts est organisée autour de quatre équipes, d'une équipe autonome, de trois moniteurs d'atelier et d'un moniteur principal. Elle mobilise 22 agents, représentant 21,78 ETP. Les équipes interviennent dans le cadre de contrats d'entretien annuels, de devis, de chantiers de création et d'aménagement paysager, ainsi que d'activités saisonnières comme la taille, le liage de la vigne et les vendanges.

L'activité entretien des locaux est structurée en deux équipes, accompagnées par deux monitrices d'atelier. Elle mobilise 11 agents, représentant 10,49 ETP, et intervient principalement auprès d'entreprises et de collectivités.

La baisse globale du pôle services s'explique par l'arrêt de l'activité rénovation bâtiment ; les activités espaces verts et entretien des locaux conservent toutefois une dynamique positive.

Pôle restauration

Le pôle restauration constitue l'un des pôles majeurs de l'ESAT, par son volume d'activité, sa visibilité et la diversité des compétences mobilisées. Il est structuré autour de cinq équipes fonctionnelles : réception-livraison, légumerie, partie froide, partie chaude et self-séminaires. Il mobilise 40 agents, représentant 38,89 ETP, encadrés par quatre moniteurs d'atelier, une monitrice principale, une maîtresse de maison, un chef de cuisine et quatre salariés dédiés à la production de repas.

Les équipes assurent la production en liaison froide pour les établissements de l'Acpei et pour des cantines scolaires, notamment Recy et Saint-Martin-sur-le-Pré. Le pôle a pu développer aussi en 2025 la livraison de plateaux repas, les cocktails, cafés d'accueil, prestations traiteur, la restauration quotidienne au sein du self La Rencontre et la location de salles de séminaire avec prestations associées.

La progression du pôle restauration en 2025 est directement liée aux nouveaux locaux, à l'ouverture du self-restaurant, à un marché pour les établissements scolaires de deux communes et au développement de l'activité traiteur. Cette montée en charge renforce la visibilité de l'ESAT, valorise les compétences des agents et constitue un levier important d'inclusion par le travail, la relation client et l'accueil de publics extérieurs.

Soutien, formation, inclusion et sécurisation des parcours

Les actions de soutien, de formation et d'inclusion constituent un axe central de l'ESAT. Elles ne sont pas accessoires à l'activité de production : elles en sont la condition de réussite. Elles permettent d'accompagner les personnes dans leur parcours professionnel, d'adapter les postes aux capacités, de prévenir l'usure, de développer l'autodétermination et d'ouvrir des perspectives internes ou externes.

Formation des agents

En 2025, 132 personnes accompagnées ont suivi des actions de formation, représentant 42 jours. Le plan de formation ESAT, articulé autour des priorités nationales, a concerné 113 agents pour 35 jours. Il a porté sur l'autodétermination, les droits et devoirs en ESAT, la qualité de vie au travail, les savoirs professionnels, la polyvalence, l'adaptation aux postes, la sécurité, la relation client et la qualité à l'atelier.

Des actions collectives régionales organisées par l'OPCO Santé ont complété ce dispositif, avec 19 agents formés sur 7 jours autour de l'usage du numérique, de la prise de parole pour la santé au travail et de la facilitation des démarches administratives. Ces formations participent à la sécurisation des parcours, à l'adaptation des postes et à la prévention de la fatigue professionnelle.

Reconnaissance des compétences

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience est un levier fort de valorisation. En 2025, 7 personnes ont vu leurs compétences reconnues sur quatre référentiels métiers : agent d'entretien des articles textiles, jardinier paysagiste, ouvrier qualifié en transformations alimentaires et conducteur d'installations de production.

L'ESAT accompagne également les agents dans l'ouverture et la mobilisation de leur Compte Personnel de Formation, notamment pour des projets liés à la mobilité et au permis de conduire. Cette démarche soutient l'autonomie, l'employabilité et la capacité des personnes à construire leur propre trajectoire professionnelle.

Stages, immersions et ajustement des trajectoires

L'ESAT joue un rôle important dans l'accueil, l'évaluation et la préparation des parcours. En 2025, 84 stagiaires ont été accueillis, pour 601,5 journées réalisées, dont 15 stages avec hébergement au foyer Jean Mermoz. Au total, 51 conventions de stage ont été signées avec des partenaires variés : IME, SESSAD, ESAT, EREA, E2C et établissements scolaires.

En parallèle, 33 mises en situation professionnelle en établissement et service d'accompagnement par le travail ont été prescrites, en lien avec Cap Emploi, la Mission Locale, la permanence du Jard, l'AGICAC, l'ADAPT et d'autres acteurs de l'insertion. Les immersions, d'une durée variable d'une à trois semaines, permettent d'évaluer les capacités, les besoins d'adaptation, la motivation et les conditions de réussite d'un parcours.

Les annulations constatées en cours d'année rappellent la nécessité d'un accompagnement souple, capable de s'ajuster aux situations individuelles. Les demandes exprimées par les agents portent souvent sur des immersions internes, la découverte ou le changement d'atelier et des ajustements de parcours visant à préserver la santé, la motivation et le sens du travail.

Inclusion, milieu ordinaire et ouverture

L'inclusion se construit à plusieurs niveaux : par les prestations réalisées en milieu ordinaire, par les liens avec les entreprises et collectivités clientes, par les stages, par les immersions, mais aussi par des activités qui rendent visible la place des personnes dans la cité. La prestation assurée au sein d'une cantine scolaire, reconduite en 2025-2026 et portée par deux agents du pôle textile, illustre cette ouverture progressive et sécurisée vers l'extérieur.

Les pôles espaces verts, entretien des locaux, sous-traitance en entreprise, restauration et self contribuent également à cette dynamique. Ils placent les agents en situation de relation client, de déplacement, de

service rendu et de participation à l'économie locale, tout en conservant le cadre protecteur et rassurant de l'ESAT.

Sport-santé, temps aménagé et prévention de l'usure

Le sport-santé constitue un outil important de prévention, de maintien des capacités physiques, de gestion de la fatigue et de développement de la confiance en soi. En 2025, 75 agents ont pratiqué une activité physique ou sportive, ponctuellement ou plus régulièrement, avec des disciplines telles que basket adapté, sport de précision, natation, futsal, gym douce, athlétisme, cross ou marche.

Le dispositif Temps aménagé, créé en 2015, s'adresse aux personnes dont le processus de vieillissement est engagé ou qui présentent une fatigue nécessitant des temps de rupture avec l'activité professionnelle.

En 2025, 60 personnes ont bénéficié de ce dispositif, sous forme d'animations collectives, d'accompagnements individuels, de temps partiels, de démarches de cessation d'activité ou de préparation à la retraite.

Les partenariats du dispositif ont été maintenus et développés : échanges avec d'anciens travailleurs retraités résidant à l'EHPAD de Vienne-le-Château, actions communes avec le FAM Claude Meyer, la Ferme de Nuisement et le Centre social de Schmitt. L'action Octobre Rose, avec plus de 120 participations, a permis d'associer prévention, activité physique, information médicale et dynamique collective.

Qualité, EIG, droits des personnes et CVS

La dynamique qualité de l'ESAT s'appuie sur l'expression des droits et devoirs des personnes accompagnées, l'autodétermination, la qualité de vie au travail, la formation, la reconnaissance des compétences et la prévention santé. Ces axes participent directement au respect des droits des personnes accompagnées, à la valorisation de leurs savoir-faire et à la sécurisation des parcours.

Les projets personnalisés, les démarches d'évaluation, les formations, l'accès au CPF, la RAE, les immersions et le dispositif Temps aménagé permettent de construire des réponses adaptées aux capacités, aux souhaits et à l'évolution des situations. L'enjeu pour 2026 sera de renforcer encore la traçabilité, la formalisation et la lisibilité de ces prestations dans une logique de parcours.

Investissements et travaux

- Emménagement et appropriation du nouveau site.
- Aménagement des espaces de production, de restauration, de self et de séminaire.
- Regroupement et réorganisation des activités textile.
- Adaptation des zones de travail et de repos aux besoins des agents, notamment pour le dispositif Temps aménagé.
- Poursuite de la dématérialisation, de la facturation et du développement du volet soin du DUI.

Partenariats et actions locales

L'ESAT développe des relations économiques et territoriales avec les collectivités, entreprises, établissements sanitaires et médico-sociaux, écoles, structures d'insertion, Cap Emploi, Mission Locale, permanence du Jard, E2C, établissements scolaires, EHPAD et acteurs locaux. L'ensemble des pôles d'activité contribue fortement à la visibilité de l'Acpei sur le territoire.

Le self La Rencontre, les prestations extérieures, les stages, les immersions, les actions sport-santé, les partenariats avec le FAM Claude Meyer, la Ferme de Nuisement, le Centre social de Schmitt et l'EHPAD de Vienne-le-Château illustrent la place de l'ESAT comme acteur économique, médico-social et inclusif du territoire.

Actions à relever et fiertés

- La réussite du déménagement et l'ouverture de La Rencontre : malgré un changement majeur de site, l'ESAT a maintenu la continuité de l'accompagnement, développé de nouvelles prestations et renforcé son attractivité locale.
- La valorisation des compétences : les démarches de formation, de RAE, de CPF et d'accompagnement des parcours donnent une reconnaissance concrète aux savoir-faire professionnels des agents.
- Le soutien aux parcours fragilisés : sport-santé, temps aménagé, prévention, accompagnement au changement d'atelier et préparation à la retraite permettent de respecter les rythmes et de sécuriser les trajectoires.

Perspectives

L'année 2026 devra consolider les acquis du déménagement et poursuivre le développement des activités de production, en veillant à maintenir l'équilibre entre activité économique, qualité de l'accompagnement et prévention de l'usure professionnelle.

Le pôle restauration restera un axe prioritaire, avec le développement de l'activité traiteur, la commande en ligne de plateaux repas et la valorisation de la légumerie. Les espaces verts évolueront vers davantage de création. L'entretien des locaux pourra se développer en fonction des souhaits et capacités des agents. Le pôle sous-traitance poursuivra sa mutation vers davantage de recyclage et de mobilité des agents. Le pôle textile devra développer son portefeuille clients sans recréer de surcharge anxiogène.

La formation continue restera un axe structurant pour les agents et les salariés. L'ESAT poursuivra les démarches de RAE, l'accompagnement à la mobilisation du CPF et, pour les personnes qui le souhaitent, l'accompagnement vers une VAE. Ces démarches devront être articulées aux projets personnalisés et aux besoins de développement des compétences repérés dans les ateliers.

L'insertion et l'ouverture vers le milieu ordinaire devront être davantage structurées : communication sur les compétences de l'ESAT, prospection auprès des entreprises locales, partenariats, DuoDay, DuoDay inversé, conventions et valorisation des réussites. L'enjeu est de rendre plus lisibles les savoir-faire des agents et d'ouvrir des parcours sécurisés, progressifs et choisis.

La réécriture du projet d'établissement permettra d'inscrire ces évolutions dans un cadre partagé, en cohérence avec le projet associatif, la transformation de l'offre, les attendus de SERAFIN-PH et une logique de parcours personnalisés.

Situation financière

La gestion ESAT et l'activité de production doivent être distinguées. Sur la partie gestion, le résultat est déficitaire, avec des charges de personnel et de structure importantes, l'impact de la nouvelle répartition des fluides, de la fin des garanties de parfait achèvement et de la mise en service du nouveau bâtiment. Sur la partie production, le chiffre d'affaires progresse, mais le déficit est supérieur au prévisionnel, du fait notamment d'un démarrage plus tardif que le business plan initial sur le self, de tensions sur certains pôles et de charges plus élevées que prévu.

Périmètre	Produits exploitation	Charges exploitation	Résultat comptable	Résultat à affecter
ESAT gestion	2 759 111 €	2 929 867 €	-246 305 €	-183 831 €
ESAT production	4 703 394 €	4 876 876 €	-268 562 €	-268 562 €

4.3. EAM / FAM-MAS Jean-Pierre Burnay

L'EAM Jean-Pierre Burnay, situé à Fagnières, accompagne des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme et des troubles du développement intellectuel, avec une double dimension FAM (18 places) et MAS (6 places). L'établissement est confronté à une évolution forte des besoins : vieillissement prématuré, dépendance, comorbidités somatiques, besoins de soins renforcés et nécessité de transformer l'organisation autour d'un meilleur équilibre entre compétences éducatives et soignantes.

Faits marquants de l'exercice

- Formation des familles au repérage et à la prise en charge de la douleur des personnes avec TSA.
- Absence de chef de service pendant une grande partie de l'année, puis recrutement au 2 juin dans un contexte d'absentéisme très marqué.
- Partenariat avec l'URCA et accueil de stagiaires en psychologie du développement et psychologie du travail.
- Reprise du travail de transformation du modèle organisationnel et d'accompagnement, avec une grille d'évaluation des besoins reposant sur la fatigabilité, la sensorialité, les stéréotypies, la dépendance et les besoins de soins.
- Projet Chess Autisme Marne, de dimension inter-associative avec l'Échiquier chalonais et l'URCA.
- Renforcement de l'accès aux soins avec l'arrivée d'une infirmière à temps partiel et l'affectation d'une aide-soignante transverse.

Activité réalisée

L'activité 2025 est en progression, principalement du fait d'une mise à jour du calcul des présences et absences. Le taux d'activité FAM s'établit à 83,97 % et le taux MAS à 88,77 %. La liste d'attente compte 25 personnes en décembre 2025, ce qui confirme la pression territoriale sur cette offre spécialisée.

Modalité	Journées réalisées	Taux d'occupation	Commentaire
FAM	5 517	83,97 %	Activité en hausse.
MAS	1 944	88,77 %	Activité en hausse.
Total	7 461	85,17 %	Écart positif au prévisionnel de 135 journées.

Le départ d'une résidente vers le Var, travaillé de longue date, a abouti en 2025. Cet exemple illustre la capacité de l'établissement à soutenir des parcours rares et complexes, en conciliant projet de vie, familles, partenaires et continuité de l'accompagnement. En parallèle, l'évaluation de la dépendance réalisée auprès des 24 résidents montre une stabilisation relative après une forte hausse en 2024, mais confirme la vulnérabilité du public face aux événements de santé.

Fonctionnement et organisation

L'année a été marquée par des mouvements importants de personnel : 10 entrées et 4 sorties, avec des difficultés persistantes de recrutement de professionnels diplômés. Les tensions RH dégradent les conditions d'accompagnement et font peser une charge élevée sur les professionnels expérimentés. L'absentéisme, de l'ordre de 17 %, a nécessité le recours à des professionnels intérimaires dans les périodes les plus difficiles.

La stratégie de stabilisation vise un objectif de six titulaires par pavillon et un contrat long ou stagiaire, en s'appuyant sur des partenariats avec l'IRTS, le GRETA et la Croix-Rouge. Des points mensuels avec le siège permettent de suivre les emplois, l'absentéisme, les appels à projets et la préparation budgétaire. La qualité de vie au travail fait l'objet d'un travail spécifique à partir d'une étude de psychologue du travail : isolement

des équipes, besoin de cadre, intégration des nouveaux salariés, feedbacks réguliers et management de proximité.

Le projet d'établissement 2023-2028 prévoit une transformation profonde : découplage des activités, regroupement progressif des personnes selon leurs besoins, constitution d'un pôle soins, révision de l'organisation des pavillons et optimisation de la répartition des compétences éducatives et soignantes. Cette transformation doit être conduite avec les familles, car elle touche l'organisation de la vie quotidienne des résidents.

Activités proposées, accompagnement et effets constatés

L'année 2025 a été marquée par une offre d'activités très structurante pour les résidents. Ces activités ne constituent pas de simples temps occupationnels : elles sont des supports d'accompagnement éducatif, thérapeutique, sensoriel, corporel et social. Elles permettent de travailler l'autonomie, la communication, la relation à l'autre, la gestion de l'effort, la régulation émotionnelle, la spatialisation, les codes sociaux et l'ouverture à l'environnement.

Les propositions ont été adaptées aux profils des personnes accompagnées, en tenant compte des troubles du spectre de l'autisme, des troubles du développement intellectuel, du vieillissement, de la fatigabilité, des besoins sensoriels et des situations de santé. Elles ont également permis de découpler les pavillons et de construire des temps partagés entre résidents, professionnels, familles et partenaires.

Activités physiques et sportives adaptées

Les activités physiques et sportives portées par l'éducateur sportif s'inscrivent dans une logique de sport-santé, de bien-être et de maintien de l'autonomie. Les objectifs poursuivis sont l'amélioration de la condition physique, le développement de l'autonomie, le travail de la coordination et de l'équilibre, le bien-être et le développement de capacités cognitives mobilisables dans la vie quotidienne.

Tout au long de l'année, les résidents ont participé à des parcours moteurs et d'équilibre, à des jeux de précision, à des activités de lancer et de visée, à des exercices associant formes et couleurs, à des marches, randonnées, jeux de balles et jeux de raquettes. Ces supports permettent d'adapter l'intensité, la durée, l'environnement sensoriel et les consignes à chaque personne.

Le cycle de marche a constitué un axe fort. Une évaluation du périmètre de marche sur trente minutes a été réalisée afin de mesurer la distance, la vitesse et le nombre de pas, puis de constituer des groupes de niveau. Quatre groupes ont été identifiés : Globe-trotters, Randonneurs, Promeneurs et Marcheurs. Cette organisation a permis d'individualiser les sorties, d'éviter les mises en échec et de proposer à chacun un objectif atteignable.

Les effets positifs constatés sont nets : progression globale des distances parcourues, amélioration de la vitesse de marche, meilleure gestion de l'effort et participation plus régulière. L'évolution moyenne du périmètre de marche est de 23,5 %, ce qui confirme l'intérêt d'une activité physique régulière, adaptée et suivie dans le temps.

Chess Autisme et travail de la spatialisation

Le projet Chess Autisme Marne a également marqué l'année. Il permet de travailler la notion d'espace et la spatialisation, compétences essentielles dans la vie quotidienne comme dans la pratique sportive. Il croise les approches cognitives et motrices, en mobilisant le repérage spatial, le traitement de l'information, la mémoire visuo-spatiale et les capacités cognitives.

Les éducateurs sportifs ont contribué à la conception d'une grille d'évaluation spécifique, validée par le groupe de pilotage du projet. Des phases de test ont été conduites au gymnase Daniel Royer, avant le lancement des évaluations auprès des résidents en novembre et décembre. Cette démarche a permis de porter un regard renouvelé sur les compétences des résidents, de mieux identifier leurs points d'appui et de préciser leurs besoins d'accompagnement.

Vie collective, temps forts et ouverture

Les fêtes d'anniversaire mensuelles participent au développement du lien social, de la communication et de l'apprentissage des codes sociaux. Elles apportent une dimension affective et ludique au quotidien, tout en respectant les sensibilités et les besoins individuels des résidents.

La journée internationale de sensibilisation à l'autisme a été organisée comme un temps inclusif, convivial et sécurisant. Elle a proposé un foodtruck, des animations sensorielles, un espace calme, des jeux en bois, des stands barbe à papa et pop-corn, ainsi que de nombreux ateliers d'activités physiques adaptées. La circulation motorisée avait été interdite sur l'ensemble du site afin de permettre aux résidents de circuler en sécurité et de profiter pleinement du foyer.

Les transferts d'été ont permis à quinze résidents de bénéficier de cinq séjours entre août et septembre. Ces temps hors du quotidien institutionnel ont favorisé le décroïsonnement, le partage de moments de plaisir, la convivialité avec les professionnels et la mise en œuvre d'objectifs individualisés partagés avec les familles.

Les fêtes de fin d'année ont également constitué un moment important. La fête de Noël organisée dans la salle de réception du nouvel ESAT de l'Isle aux Bois a permis aux résidents de découvrir ce nouvel équipement associatif et de partager un temps collectif fort avec les professionnels. Ce moment a aussi été l'occasion de saluer le parcours du directeur général partant à la retraite.

Focus : la ferme éducative de Nuisement-sur-Cooles

La ferme éducative constitue un support majeur d'accompagnement pour le Foyer Burnay et plus largement pour l'Acpei. Elle associe médiation animale, activités de plein air, apprentissages concrets, repères dans le temps, socialisation et ouverture sur le village. Elle permet aux résidents de s'inscrire dans des routines valorisantes et de participer à des tâches utiles : entretien des boxes, alimentation des animaux, courses pour les granulés, jardinage, entretien du potager, fleurissement, promenades et soins de proximité aux animaux.

L'organisation hebdomadaire donne des repères stables : le pavillon vert intervient le lundi, le pavillon bleu le mardi, le pavillon jaune le mercredi et le pavillon ocre le jeudi. Les courses chez Terranimo, les interventions du maréchal-ferrant, du vétérinaire, de l'ostéopathe animalier, les livraisons de fourrage et le retrait du fumier permettent aussi aux résidents d'être en contact avec des acteurs extérieurs et de comprendre les exigences concrètes du soin aux animaux.

La ferme est aussi un lieu ressource partagé. Elle accueille un groupe de l'internat de l'IME chaque mercredi matin, la MAS des Alouettes deux mardis par mois, le SESSAD au premier semestre, puis ponctuellement des groupes du SESSAD et de l'UEMA. Ces accueils favorisent les coopérations internes et externes, l'approche animale, les temps de collation ou de repas partagés et l'ouverture du Foyer Burnay à d'autres publics accompagnés.

Plusieurs temps forts ont marqué 2025 : adoption de douze poussins avec participation de résidents au choix et à l'installation en couveuse, arrivée de l'âne Roméo auprès d'Opium, semis et jardinage de mars à mai, fleurissement de la ferme, création et entretien du potager, visites aux chevaux en vacances au pré, promenades dans le village et barbecues à la ferme avec les pavillons vert et jaune.

Les effets positifs de la ferme sont multiples. Elle favorise l'apaisement, la régulation sensorielle et émotionnelle, la responsabilisation, la patience, l'attention à l'autre vivant, la communication non verbale, l'estime de soi et la participation sociale. Elle donne à voir des compétences parfois peu visibles dans le quotidien institutionnel et constitue un support privilégié pour travailler l'autonomie dans un cadre naturel, contenant et valorisant.

Qualité, EIG, droits des personnes et CVS

La démarche qualité 2025 est fortement liée à la santé, au vieillissement et à la sécurisation du circuit du médicament. Le changement de pharmacie à compter du 3 novembre 2025 vise à diminuer les erreurs de

préparation et de distribution. L'augmentation des chutes est analysée à la fois comme un effet positif d'un établissement faisant preuve d'une très grande transparence et traçabilité concernant les EI et comme le reflet d'une population plus sujette aux crises d'épilepsie et aux problématiques somatiques.

Le DUI Vivality est déployé progressivement, avec suppression des transmissions papier hors cahier parents. Les projets personnalisés d'intervention ont été relancés après la période de vacances. d'encadrement. Les événements indésirables sont étudiés en réunion de pavillon tous les quinze jours et leur évolution est présentée lors des trois CVS de l'année. Les droits des personnes sont également travaillés par la participation au projet associatif, avec adaptation en FALC et CAA, afin de permettre à des résidents dyscommunicants de contribuer à la réflexion collective.

Investissements et travaux

- Acquisition de stations de diagnostic médical déplaçables.
- Renouvellement d'équipements de vie quotidienne dans les pavillons.
- Renouvellement du matériel informatique pour le déploiement du dossier unique de l'utilisateur.
- Rénovation de salle de bain et poursuite envisagée de la rénovation des chambres et espaces de vie.
- Aide d'Autisme Marne envisagée pour des matériels d'immersion et de captation vidéo.

Partenariats et actions locales

Les partenariats structurants concernent l'URCA, le laboratoire C2S, l'Échiquier chalonnais, les formations santé, l'accueil de stagiaires, la Ferme éducative de Nuisement-sur-Coole, la MAS des Alouettes, le SESSAD, l'UEMA, les partenaires agricoles, vétérinaires, maréchaux-ferrants et ostéopathes animaliers. L'établissement est également engagé dans la coordination territoriale avec le FAMA Murielle Renard afin de mutualiser les listes d'attente et objectiver les besoins départementaux.

Actions à relever et fiertés

- Chess Autisme Marne : dix résidents ont été évalués pour identifier points forts, besoins sensoriels et modalités d'apprentissage ; les outils ont été transmis à d'autres établissements de l'Acpei. Le projet positionne Burnay comme laboratoire vivant pour le développement de compétences chez des personnes TSA avec déficience intellectuelle.
- La Ferme éducative de Nuisement-sur-Coole : elle constitue un outil fort de médiation animale, d'apprentissages concrets, de responsabilisation et d'ouverture. L'année 2025 a permis de consolider les interventions hebdomadaires des pavillons, l'accueil de groupes de l'IME, du SESSAD, de l'UEMA et de la MAS des Alouettes, ainsi que des temps forts autour des animaux, du jardinage, du potager et des barbecues partagés.
- Les transferts d'été : quinze résidents ont bénéficié de cinq transferts, permettant décroisement, objectifs individualisés, partage de moments conviviaux et ouverture hors du quotidien institutionnel.

Situation financière

Le résultat financier du Foyer Burnay est fortement déficitaire. Les charges progressent, notamment du fait de la masse salariale, des CDD, de la hausse des fluides, des repas, des contrôles et de la taxe foncière. Les produits de tarification sont pénalisés par un écart de forfait soins qui n'a pas été versé comme attendu lors du budget. Tout particulièrement, l'activité MAS est financée par des dotations inférieures aux coûts nationaux, régionaux et même au coût financé pour les places de FAM. Les dépenses non opposables réduisent partiellement le déficit à affecter, mais la situation reste préoccupante.

Périmètre	Produits exploitation	Charges exploitation	Résultat comptable	Résultat à affecter
Foyer Burnay	2 996 338 €	3 319 729 €	-290 300 €	-200 766 €
EM3A	193 621 €	164 941 €	+28 680 €	+29 053 €

La situation financière doit être articulée à l'évolution structurelle des besoins : vieillissement prématuré, dépendance, hausse des consultations et passages hospitaliers, vieillissement des aidants et nécessité d'un pôle soins. À moyen terme, la trajectoire de l'établissement suppose d'étudier un bâtiment mieux adapté à la grande dépendance et une offre d'accueil de jour répondant aux besoins territoriaux des jeunes adultes.

4.4. FAM PHV Claude Meyer

Le FAM PHV Claude Meyer accueille des personnes en situation de handicap intellectuel vieillissantes nécessitant un accompagnement renforcé et médicalisé. Ouvert en 2016, il dispose de 40 places et propose un hébergement sécurisé, un accompagnement éducatif et soignant, des activités thérapeutiques, éducatives, culturelles et sportives, ainsi qu'un soutien aux proches aidants. L'approche Humanitude et le respect de la vie affective, amicale et intime des résidents font partie des références de l'établissement.

Faits marquants de l'exercice

- Année marquée humainement par le décès de deux résidents et d'une jeune professionnelle
- File active de 42 résidents avec accueils temporaires et stages.
- Révision ou création des 39 projets personnalisés via Vivality.
- Projet inclusif Toi + Moi = Nous avec l'École de la deuxième chance et la médiathèque Pompidou.
- Une programmation d'activités régulières et de temps forts qui fait du foyer un véritable lieu de vie : ateliers créatifs, activités corporelles, sorties culturelles, théâtre, piscine, actions intergénérationnelles, repas conviviaux et séjours adaptés.
- Renforcement de la démarche qualité avec suivi du PACQ et mise à jour des plan bleu, DUERP, livret d'accueil et du DAMRI.

Activité réalisée

Au 31 décembre 2025, 38 résidents sont hébergés sur les 38 places d'internat permanent. La file active annuelle atteint 42 résidents, incluant des accueils temporaires et des stages. L'établissement enregistre 3 admissions définitives, 2 sorties liées à des décès et 3 personnes en accueil temporaire ou stage, dont une admise définitivement.

Indicateur	Donnée 2025	Analyse
Journées de présence internat	13 352	Taux d'occupation internat 96,27 %.
Accueil temporaire	110 journées	Supérieur au prévisionnel.
Accueil de jour	10 journées	Très faible mobilisation.
Total activité	13 472 journées	Taux global 92,27 %.
Hospitalisations > 24 h	6 hospitalisations / 68 jours	Moyenne de 11 jours.
Projets personnalisés	39/39 révisés ou créés via Vivality	Suivi à 6 mois prévu à partir de 2026.

Le public accueilli a plus de 45 ans. Le plus jeune résident a 48 ans et la plus âgée 77 ans. Les résidents présentent une déficience intellectuelle, des troubles associés, ainsi que des problématiques de santé et de vieillissement. La moyenne d'âge est de 64,67 ans pour les hommes et 65,52 ans pour les femmes ; 81,58 % des résidents ont plus de 60 ans.

Fonctionnement, organisation et vie quotidienne

Le FAM est organisé comme un lieu de vie où chacun peut vivre avec sa singularité et dans le respect du rythme qui lui convient. Les espaces communs et individuels sont chaleureux et adaptés à leurs besoins. Les accompagnants sont outillés pour leur permettre de vivre avec dignité malgré leurs limitations liées au handicap ou à l'âge.

Le fonctionnement du quotidien intègre restauration (repas fournis par l'ESAT et la cuisine interhospitalière pour les régimes prescrits), blanchisserie, soins et activités de loisirs et de bien-être (Snoezelen, esthétique, ateliers vie affective amicale et intime...), transports et maintien des liens familiaux.

L'équipe comprend des professionnels éducatifs, soignants, logistiques, administratifs et de direction. L'année a connu des arrivées et départs dans la même tendance que les années précédentes.

Les formations réalisées couvrent l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques (ex : les troubles psychiatriques et les traitements psychotropes, repérage des adultes autistes, Vivality, AFGSU et SST...) et le développement des qualifications (par VAE ou cursus complet de formation diplômante). L'établissement accueille de nombreux stagiaires des filières sociale, sanitaire et autres (collégiens, lycéens, E2C, ...).

Activités, animations et vie sociale

La dynamique d'animation du FAM PHV Claude Meyer constitue un axe fort de l'accompagnement. Les activités ne sont pas seulement occupationnelles : elles soutiennent le maintien des capacités, la stimulation cognitive, motrice et sensorielle, l'expression, le plaisir, la relation à l'autre et la prévention de l'isolement. Un planning mensuel est proposé aux résidents et ajusté en réunion de coordination hebdomadaire afin de tenir compte des rendez-vous médicaux, des projets individuels, des envies exprimées et de l'état de fatigue de chacun.

L'établissement propose un rythme adapté de vie collective, structurée et variée. Les ateliers créatifs et manuels comprennent notamment la couture, la mosaïque, la pâtisserie, l'art-médiation et l'utilisation de la salle d'activités manuelles. Ils permettent de travailler la motricité fine, la concentration, la mémoire des gestes, la coopération et la valorisation des productions des résidents.

Les activités corporelles, sportives et de bien-être occupent également une place importante : atelier Bouge ton corps chaque semaine, piscine, gym douce, bowling ou pétanque dans le cadre des rencontres FFSA, mais aussi utilisation des espaces Snoezelen, esthétique et bien-être. Ces propositions contribuent au maintien de la mobilité, à la détente, à la régulation émotionnelle et au sentiment de bien-être, dans un contexte de vieillissement et de fragilité somatique.

La culture, l'expression et la citoyenneté sont travaillées par les ateliers bibliothèque, le théâtre au CSC Vallée Saint-Pierre, les groupes de parole, les ateliers vie affective et sexuelle, les temps de préparation citoyenne en vue des élections et les projets d'expression. Le projet Toi + Moi = Nous, mené avec l'École de la deuxième chance et la médiathèque Pompidou, illustre cette volonté de faire sortir les résidents d'un statut de bénéficiaires pour les reconnaître comme participants, auteurs et acteurs d'un projet partagé.

L'ouverture sur l'extérieur se traduit aussi par des partenariats et actions de proximité : actions intergénérationnelles avec l'école Clovis Jacquier, participation aux Restos du Coeur, sorties à la bibliothèque, sorties au restaurant, repas à La Rencontre, sorties culturelles, journées à thème et animations organisées dans l'établissement. Les espaces communs sont décorés selon les saisons, les fêtes et les envies, afin que le foyer reste un lieu vivant, repérant et chaleureux.

Les repas thérapeutiques et conviviaux constituent un support important de socialisation. Des repas à thème, des sorties au restaurant ou des temps autour de la cuisine permettent de partager un moment ordinaire, agréable et valorisant, tout en respectant les textures modifiées, régimes prescrits et besoins particuliers. Ces temps participent à l'autonomie, à la communication, à la relation et au maintien du plaisir alimentaire.

En 2025, 26 résidents sur 39 ont bénéficié d'un séjour adapté externe au foyer (avec des organismes adaptés ou la FFSA). Les liens familiaux ont également continué à être accompagnés : plus de la moitié des résidents conserve des liens avec ses proches, par des visites, appels, courriers ou rencontres sur site et à l'extérieur. Pour les personnes sans contacts familiaux réguliers, la vie du foyer, les activités collectives et les relations avec les professionnels et les autres résidents constituent des repères essentiels.

Ces animations produisent des effets concrets dans la vie quotidienne : elles donnent du rythme aux semaines, favorisent l'expression des choix, créent des souvenirs partagés, soutiennent l'estime de soi et permettent aux résidents de continuer à vivre des expériences ordinaires malgré l'avancée en âge, les troubles associés ou les contraintes liées aux soins.

Qualité, EIG, droits des personnes et CVS

La démarche qualité s'appuie sur le plan d'amélioration continue, la responsable qualité associative et les suites de l'évaluation HAS 2023. Les critères impératifs non satisfaits portent notamment sur le recueil et le traitement des événements indésirables et des plaintes/réclamations. Des actions correctives sont engagées : mise à jour du livret d'accueil des nouveaux arrivants, du DUERP, du plan bleu (procédures de crise), registre des plaintes/réclamations, protocole liberté d'aller et venir, sensibilisation à la vie privée et à l'intimité, formation aux droits fondamentaux.

L'établissement a également engagé une démarche DAMRI en partenariat avec l'équipe mobile d'hygiène du centre hospitalier, poursuivi le déploiement de Vivality et Ezio et se prépare à la MSS et au DMP.

En 2025, 71 événements indésirables sont déclarés, dont 61 chutes. Un événement indésirable grave a été déclaré en septembre auprès de l'ARS et du Département concernant des conditions de transport assurées par un organisme de vacances adaptées ; un protocole d'accompagnement spécifique a ensuite été présenté au foyer.

Une enquête de satisfaction des résidents a recueilli 37 réponses sur 40 questionnaires, avec une satisfaction globale sur l'accompagnement, la disponibilité des professionnels et les activités.

Le CVS s'est réuni trois fois, avec comptes rendus et comptes rendus FALC. Quatorze questions ont été soumises, portant notamment sur la restauration, la lingerie, les achats, les travaux et les activités. Les plaintes/réclamations, événements indésirables, projets, activités, investissements, points RH et résidents ont été présentés tout au long de l'année. Le CVS constitue un axe fort de participation et de démocratie institutionnelle.

Investissements et travaux

- Aménagements demandés en CVS (pose de rideaux occultants dans les salons)
- Achat matériel informatique (renouvellement ordinateur fixe des 2 étages)

Partenariats et actions locales

Les partenariats mobilisent la FFSA, la bibliothèque Pompidou, l'école Clovis Jacquiart, les Restos du Coeur, piscine, théâtre, yoga du rire, art floral, massothérapie, kinésithérapeutes, pédicures, prestataires de matériel médical, pharmacie, équipe mobile de soins palliatifs, HAD, équipe opérationnelle d'hygiène, équipe mobile d'hygiène et PROSERVE pour les DASRI. Le projet Toi + Moi = Nous associe l'École de la deuxième chance et la médiathèque Pompidou dans une démarche intergénérationnelle et inclusive.

Actions à relever et fiertés

- Toi + Moi = Nous : plusieurs résidents sont montés sur scène avec des jeunes de l'École de la deuxième chance et des éducateurs, à l'issue d'ateliers d'écriture. Ce projet illustre l'inclusion, la culture, l'expression et le regard positif sur les capacités des résidents.
- La révision de 39 projets personnalisés via Vivality : l'établissement dispose d'une base de suivi harmonisée et prépare des bilans intermédiaires à six mois, renforçant la personnalisation et la traçabilité.
- La vitalité de la vie quotidienne : les activités régulières, sorties, ateliers, repas conviviaux, actions intergénérationnelles et projets culturels montrent que le foyer est aussi un lieu de rencontres, de plaisir, d'expression et de participation sociale.
- La préparation de la fin de vie et des enjeux de santé : l'équipe médicale et soignante porte une attention particulière à l'alimentation, à la liberté d'aller et venir, à la limitation des contentions, à la qualité de vie, à la fin de vie et au circuit du médicament.

Situation financière

Le FAM PHV Meyer présente un résultat comptable déficitaire, mais un résultat à affecter positif après retraitements et prise en compte du report antérieur. Les charges courantes augmentent notamment sous l'effet des fluides, des protections et du coût de l'alimentation. Le groupe 2 est maîtrisé au regard du budget, mais l'impact des congés payés et les remboursements IJ/prévoyance doivent être analysés. Le groupe 3 est affecté par les locations, réparations et provisions.

Périmètre	Produits exploitation	Charges exploitation	Résultat comptable	Résultat à affecter
FAM PHV Claude Meyer	3 040 651 €	3 112 623 €	-71 893 €	+80 997 €

La situation financière doit être reliée à la nature du public accueilli : vieillissement, soins, chutes, hospitalisations, régimes alimentaires, aides techniques et besoins d'accompagnement soutenu.

Orientations pour 2026

Les objectifs 2026 consistent à actualiser le projet d'établissement, préparer l'évaluation HAS, renforcer les démarches RSE/QVCT, renforcer le management de proximité-sur chaque étage, consolider les axes soins et maintenir une offre d'activités vivante, inclusive et adaptée. L'enjeu est de préserver l'équilibre entre la réponse aux besoins de santé et d'autonomie et la qualité d'un lieu de vie ouvert, dynamique et digne.

Le dispositif habitat : une offre graduée au service des parcours

L'année 2025 constitue une étape structurante dans l'évolution de l'offre adulte de l'Acpei, avec la création du dispositif habitat. Celui-ci rassemble, sous une organisation unifiée et un pilotage commun, plusieurs modalités d'accompagnement complémentaires : le Foyer Pierre Devernay, le Foyer Jean Mermoz, le SAVS, l'accueil de jour et les habitats inclusifs. Cette structuration vise à dépasser une lecture par établissement isolé pour organiser une réponse plus lisible, plus graduée et plus fluide aux besoins des personnes accompagnées.

Le dispositif habitat repose sur une logique de parcours. La place de la personne ne se définit pas uniquement au regard de son activité professionnelle, mais d'abord à partir de son niveau d'autonomie, de ses besoins de soutien dans les actes de la vie quotidienne, de son rapport au logement, de sa santé, de sa sécurité, de ses liens sociaux et de son projet de vie. Il s'agit de pouvoir proposer des transitions sécurisées entre hébergement collectif, habitat plus autonome, milieu ouvert, accueil de jour ou accueil temporaire, en évitant les ruptures et en permettant des essais, des stages et des retours possibles.

La mise en place de cette coordination unique constitue également un levier d'harmonisation des pratiques professionnelles, de partage des compétences et de renforcement des complémentarités. En 2025, le dispositif habitat représente 101 places en hébergement ESMS, 8 formes d'hébergement différentes, 29 places d'habitat inclusif, 8 places d'accueil de jour, 45 accompagnements en SAVS et 86 professionnels. Cette organisation incarne une transformation importante de l'offre de l'Acpei : proposer un cadre sécurisant lorsque cela est nécessaire, tout en soutenant l'autonomie, l'inclusion et la participation sociale de chacun.

4.5. Foyer Pierre Devernay et accueil de jour

Le Foyer Pierre Devernay est un établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie. Il propose un accompagnement associant hébergement, aide à la vie quotidienne, accompagnement social, activités, participation citoyenne et prise en compte des besoins de santé. Il comprend 36 places de foyer de vie, dont une chambre d'accueil temporaire, 9 places de foyer d'accueil médicalisé et 8 places d'accueil de jour. L'internat du foyer de vie et le FAM fonctionnent 365 jours par an.

Faits marquants de l'exercice

- Structuration du Foyer Pierre Devernay dans le cadre du dispositif habitat, avec une lecture plus transversale des parcours entre internat, FAM, accueil de jour, SAVS et habitats inclusifs.
- Maintien d'une activité soutenue et différenciée selon les services, avec un recours important aux stages et accueils ponctuels pour préparer ou évaluer les parcours.
- Développement d'une offre d'activités structurantes, sportives, culturelles, citoyennes et d'ouverture sur l'extérieur.
- Mobilisation collective autour du projet "Embellissons Devernay" et des actions locales, avec une attention portée au cadre de vie et à l'appropriation des espaces.
- Participation à des séjours, événements sportifs adaptés et manifestations locales, contribuant à l'inclusion sociale et à la valorisation des personnes accompagnées.

Activité réalisée

En 2025, l'activité globale des services du Foyer Pierre Devernay s'élève à 13 932 journées réalisées. L'internat du foyer de vie représente 9 756 journées, le foyer d'accueil médicalisé 2 691 journées et l'accueil de jour 1 485 journées. L'écart avec les prévisions doit être analysé de façon différenciée : l'internat a notamment accueilli 39 stages représentant 311 journées, tandis que le FAM a connu une vacance de place pendant plusieurs mois à la suite d'un décès.

Le foyer de vie accompagne 35 résidents, âgés de 20 à 72 ans, avec une moyenne d'âge d'environ 47 ans et demi. Le foyer d'accueil médicalisé accompagne 8 résidents, âgés de 20 à 65 ans, avec une moyenne d'âge d'environ 42 ans. L'établissement accueille une population diversifiée, avec des besoins d'accompagnement éducatif, de soutien à l'autonomie, de sécurisation du quotidien et, pour certains, de soins renforcés.

L'année 2025 a été marquée par 4 arrivées : deux personnes en provenance de l'IME Le Tremplin, une personne venant de sa famille et une personne intégrant l'accueil de jour. Elle a également connu plusieurs sorties, dont des décès, un départ vers un accueil familial et une réorientation après hospitalisation. La liste d'attente en fin d'année confirme la tension sur l'offre : 9 personnes pour l'internat du foyer de vie, 2 pour l'accueil de jour et 4 pour le foyer d'accueil médicalisé.

Fonctionnement et organisation

Le fonctionnement du Foyer Pierre Devernay repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels éducatifs, soignants, psychologue, infirmière, éducateur sportif, services généraux et fonctions d'encadrement. L'établissement bénéficie également de l'intervention régulière d'un médecin généraliste et d'un médecin psychiatre. Cette organisation permet d'articuler les dimensions éducatives, sociales, médicales et de vie quotidienne.

Les accompagnements reposent sur une approche de compensation et d'autodétermination : faire faire, apprendre à faire, faire avec, puis permettre à la personne de faire seule lorsque cela est possible. Cette logique irrigue les actes de la vie quotidienne, les repas, l'entretien du logement, les courses, les déplacements, la participation à la vie collective, l'accès aux droits et la participation aux décisions qui concernent la personne.

En 2025, plusieurs formations ont été mobilisées pour soutenir les professionnels, notamment autour de la sécurité incendie, de l'évacuation, de l'utilisation de Vivality et du secourisme en santé mentale. Ces actions contribuent à sécuriser le fonctionnement quotidien et à renforcer la qualité de l'accompagnement.

Activités, accompagnement éducatif et vie sociale

L'accompagnement éducatif constitue un axe central du Foyer Pierre Devernay. Il soutient le développement personnel, l'autonomie, la communication, les habiletés sociales, l'expression, la citoyenneté et l'ouverture sur l'extérieur. Les projets personnalisés d'intervention permettent d'adapter les réponses aux besoins et aux souhaits de chaque personne. En 2025, 24 PPI ont été réalisés pour les personnes accompagnées au foyer de vie et au FAM, ainsi que 2 PPI pour l'accueil de jour.

L'offre d'activités du foyer est volontairement diversifiée. Elle associe des activités éducatives et de stimulation, des activités sportives adaptées et de bien-être, des activités culturelles et créatives, des actions d'expression et de citoyenneté, ainsi que des activités d'ouverture sur l'extérieur. Les temps proposés visent à maintenir les acquis, encourager la prise d'initiative, soutenir la socialisation et favoriser le plaisir de participer.

Les temps forts de l'année illustrent cette dynamique : participation au festival médiéval de Sedan, engagement bénévole dans le cadre de Furies, mobilisation pour Octobre Rose avec le CSC Schmit, participation à l'Opération brioches, organisation et participation à des marchés de Noël avec Nov'Habitat et au sein du foyer, sorties culturelles dont des visites de musées à Paris, et fête de Noël à l'ESAT.

Les séjours ont également occupé une place importante en 2025. Ils permettent de sortir du quotidien institutionnel, de travailler l'autonomie dans un autre environnement, de soutenir les liens sociaux et de valoriser les capacités. Ont notamment été organisés : un séjour neige en janvier, le championnat de France de cross à Saint-Brieuc, le séjour vélo "Roule ma Poule" à Onzain, les championnats de France de para-athlétisme à Val-de-Reuil, un séjour à Loisy-sur-Marne en lien avec les travaux du pavillon D et un séjour en Vendée.

Accueil de jour Pierre Devernay

L'accueil de jour Pierre Devernay, situé rue Roger Bouffet à Châlons-en-Champagne, fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h, 236 jours par an. Il dispose de 8 places et s'adresse à des adultes en situation de handicap ayant besoin d'un accompagnement de journée, centré sur l'autonomie, la socialisation, la stimulation, le maintien des acquis et l'ouverture sur l'extérieur. Il constitue également une solution de répit pour les familles et une réponse complémentaire dans les parcours.

En 2025, l'accueil de jour accompagne 8 personnes âgées de 20 à 52 ans, avec une moyenne d'âge de 32 ans. Le public, globalement plus jeune que celui de l'internat, appelle une attention particulière aux besoins d'autonomie, de socialisation et de construction du parcours de vie. Le service a réorganisé ses espaces, instauré une réunion d'équipe hebdomadaire et conventionné avec le centre social de la Vallée Saint-Pierre pour l'activité théâtre.

Les activités régulières ont été renforcées : présence d'un professionnel APSA trois fois par semaine, équitation le mardi matin au centre équestre de la Muze, atelier théâtre le lundi après-midi, préparation des pommes de terre et repas frites au self du foyer Devernay, pâtisserie, jeux, courses éducatives et promenades. Les temps forts de l'année ont notamment inclus une discothèque adaptée, la Foire de Châlons-en-Champagne et une sortie au restaurant asiatique.

Qualité, EIG, droits des personnes et CVS

Le CVS du Foyer Pierre Devernay s'est réuni trois fois en 2025. Il constitue un espace important d'expression et de participation des personnes accompagnées, des familles, des représentants légaux et des professionnels. Les événements indésirables, plaintes et réclamations sont tracés via Ageval, afin d'en assurer le suivi, l'analyse et le traitement. En 2025, 11 événements indésirables ont été déclarés sur l'ensemble du foyer.

La coordination des soins reste un enjeu fort. Les résidents ont été accompagnés à 275 rendez-vous médicaux, dont 176 pour les résidents de l'internat du foyer de vie et 99 pour ceux du FAM. Cette activité traduit la mobilisation importante des équipes dans l'organisation des soins, la coordination avec les professionnels de santé, la pharmacie et les infirmiers libéraux.

Investissements et travaux

Les travaux et investissements 2025 ont principalement porté sur l'amélioration du cadre de vie, les besoins de sécurité et l'adaptation des espaces. Le projet "Embellissons Devernay" illustre cette volonté d'associer cadre matériel, participation des personnes accompagnées et appropriation collective de l'environnement de vie.

Partenariats et actions locales

Le Foyer Pierre Devernay inscrit son action dans un environnement partenarial large : acteurs du sport adapté, centre social, Nov'Habitat, événements locaux, partenaires culturels, partenaires de santé et réseau interne Acpei. Ces coopérations permettent d'ouvrir l'établissement, d'enrichir les activités proposées et de favoriser la participation sociale des personnes accompagnées.

Actions à relever et fiertés

- La diversité des séjours, sorties et activités, qui donne à voir un foyer vivant, ouvert, attentif aux envies et aux capacités des personnes accompagnées.
- Le projet "Embellissons Devernay", qui associe amélioration du cadre de vie, mobilisation collective et participation des résidents.

Situation financière

Le Foyer Devernay présente un résultat comptable déficitaire. Les charges courantes augmentent du fait des fluides, du coût alimentaire, des repas, des contrôles et de la sécurité. Le groupe 2 est également en dépassement, notamment avec les CDD, la mise en place d'une direction commune et la rémunération intermédiaire. Les produits de tarification sont inférieurs au budget, notamment par absence de revalorisation du forfait soins et par écart sur les produits à charge du Département.

Périmètre	Produits exploitation	Charges exploitation	Résultat comptable	Résultat à affecter
Foyer Devernay	3 352 779 €	3 473 735 €	-123 687 €	-39 422 €

Le déficit doit être mis en perspective avec l'évolution des besoins des personnes accompagnées, la nécessité de sécuriser les accompagnements, l'activité de stages et d'accueil, et le rôle du foyer dans le dispositif habitat. La trajectoire 2026 devra poursuivre l'ajustement entre moyens, activité, médicalisation partielle, accueil de jour et logique de parcours.

4.6. Foyer Jean Mermoz / Résidence Antarès

Le Foyer Jean Mermoz, devenu Résidence Antarès dans le cadre du déménagement réalisé en 2026, est un établissement d'accueil non médicalisé destiné principalement aux travailleurs de l'ESAT de l'Isle aux Bois. Il propose un hébergement collectif, des pavillons en colocation, un accompagnement éducatif à la vie quotidienne, un soutien à l'autonomie, l'accès aux soins, la vie sociale et l'inclusion. En 2025, l'enjeu principal a été de maintenir une vie institutionnelle active tout en préparant la transformation du cadre de vie liée à Antarès.

Faits marquants de l'exercice

- Préparation du déménagement vers la Résidence Antarès, avec anticipation de la diminution de capacité de 56 à 52 places.
- Maintien d'une activité supérieure au prévisionnel malgré l'anticipation du déménagement.
- Évolution des besoins d'accompagnement, avec une résidente retraitée maintenue au sein de l'établissement et 9 résidents bénéficiant d'un temps aménagé à l'ESAT.
- Réalisation de 45 projets individuels, dont 22 conjointement avec l'ESAT.
- Développement d'activités hebdomadaires, de séjours, de sorties culturelles, de loisirs et d'animations internes.

Activité réalisée

En 2025, le foyer a réalisé 15 519 journées d'activité, contre 16 099 en 2024. Cette évolution s'explique notamment par l'anticipation du déménagement et par la diminution attendue du nombre de places. L'activité reste toutefois supérieure au prévisionnel 2025, fixé à 14 039 journées, soit un excédent de 1 480 journées.

Le public accompagné est composé d'adultes en situation de handicap engagés dans une activité professionnelle ou ayant besoin d'un accompagnement dans les différents temps de la vie quotidienne. Les résidents ont entre 20 et 61 ans, avec une moyenne d'âge de 38 ans et 8 mois. La répartition femmes-hommes est équilibrée, avec 23 femmes et 24 hommes. La majorité bénéficie d'une mesure de protection juridique.

L'année 2025 compte 3 admissions, toutes en provenance de la famille, et 9 sorties. L'analyse des parcours met en évidence une stabilité forte du public accueilli, avec une durée moyenne de séjour de 10 ans, mais également un renouvellement progressif et des besoins qui évoluent avec l'âge, la fatigue professionnelle, les temps aménagés et les projets résidentiels.

Fonctionnement et organisation

Le foyer fonctionne 365 jours par an. Son activité s'organise autour de deux modalités complémentaires : un hébergement collectif structurant et trois pavillons d'habitat en colocation. Cette graduation de l'offre permet de concilier sécurité, accompagnement éducatif, apprentissage de l'autonomie et cadre de vie plus proche du milieu ordinaire.

L'équipe pluridisciplinaire assure la continuité de l'accompagnement, le soutien à la vie quotidienne, la sécurisation des parcours et la mise en œuvre des projets personnalisés. En 2025, l'équipe est composée de 30 professionnels, dont 2 contrats d'apprentissage, pour 25,8 ETP. Les formations ont notamment porté sur la gestion et la prise en charge de l'épilepsie, l'autodétermination, l'utilisation de Vivality, la sécurité incendie et les fonctions qualifiantes d'éducateur spécialisé, moniteur-éducateur ou chef de service.

La préparation d'Antarès a constitué un fil conducteur de l'année. Elle ne se limite pas à un changement immobilier : elle engage une évolution des modes d'accueil, des repères quotidiens, de la capacité, des organisations de proximité et des conditions d'accompagnement. La perspective des six modalités d'accueil doit permettre une meilleure adaptation aux niveaux d'autonomie et aux projets des résidents.

Activités, accompagnement éducatif et vie sociale

L'accompagnement proposé au Foyer Jean Mermoz vise à soutenir l'autonomie, le bien-être, la santé et la participation sociale des résidents. Il porte sur les actes de la vie quotidienne, l'entretien du logement, les repas, le linge, la gestion des déchets, les déplacements, les relations à autrui, la communication, la sécurité, l'accès aux soins et la participation à la vie collective.

L'accompagnement aux soins a représenté 411 rendez-vous médicaux et paramédicaux en 2025. Ce volume traduit une attention soutenue au suivi de santé des résidents, mais aussi la place prise par les équipes dans l'organisation, la coordination et l'accompagnement concret de ces rendez-vous.

Les activités hebdomadaires sont proposées en fonction des projets individuels, sur la base du volontariat, afin de respecter le libre choix et le rythme de vie des résidents. Elles sont encadrées par l'équipe éducative ou organisées avec des partenaires locaux. Elles sont complétées par des actions ponctuelles liées à l'actualité du foyer ou de l'association, comme la préparation du marché de Noël ou l'Opération brioches.

L'année 2025 a permis de maintenir une vie sociale riche : fête de l'été, fête de Noël, fête d'Halloween, journée découverte des échecs, sorties restaurant, sorties bien-être, sorties en parc d'attractions, boîte de nuit, cirque, marchés de Noël, visite du château de Sedan, Parc d'Argonne, événements sportifs et sorties culturelles. Ces activités contribuent à l'équilibre entre vie professionnelle en ESAT, vie résidentielle, détente, socialisation et inclusion.

Plusieurs séjours ont également été proposés : camping dans le Jura en mars, camping en Vendée en août, séjour dans les Vosges en août, ainsi que deux séjours sportifs liés aux championnats de France de para-cross adapté et de para-athlétisme adapté. Ces temps hors les murs permettent de développer l'autonomie, de renforcer la confiance, de vivre des expériences collectives et de valoriser les compétences des résidents.

Qualité, EIG, droits des personnes et CVS

Le CVS du Foyer Jean Mermoz s'est réuni trois fois en 2025. Il permet aux résidents, aux familles, aux représentants légaux et aux professionnels de participer à la vie de l'établissement et de contribuer à l'amélioration continue de l'accompagnement. Les événements indésirables, plaintes et réclamations sont tracés via Ageval. En 2025, 11 événements indésirables ont été déclarés.

La réalisation des projets individuels constitue un point fort de l'année. Les 45 projets réalisés, dont 22 avec l'ESAT, traduisent l'articulation nécessaire entre activité professionnelle, hébergement, santé, autonomie, rythme de vie et préparation des évolutions de parcours.

Investissements et travaux

L'année 2025 a été marquée par la préparation opérationnelle du déménagement vers la Résidence Antarès. Des achats liés au nouveau foyer ont été engagés, notamment pour équiper les studios, les étages et les espaces de vie. Le décalage du déménagement au 1er janvier 2026 a toutefois conduit à reporter certaines charges et maintenances initialement prévues.

Partenariats et actions locales

Le foyer travaille en lien étroit avec l'ESAT de l'Isle aux Bois, les familles, les représentants légaux, les professionnels de santé, les acteurs sportifs, culturels et de loisirs, ainsi que les partenaires mobilisés autour du futur site Antarès. La participation à des événements locaux et à des activités extérieures participe à l'inscription du foyer dans la cité.

Actions à relever et fiertés

- La préparation d'Antarès : au-delà d'un déménagement, il s'agit d'une évolution du cadre de vie et des modes d'accueil, avec une meilleure adaptation aux niveaux d'autonomie.

- La richesse des activités, séjours et sorties proposés en 2025, qui montre que le foyer reste un lieu de vie, de loisirs, d'expériences collectives et d'inclusion.

Situation financière

Le Foyer Mermoz/Antarès présente un résultat comptable excédentaire en 2025. Les produits de tarification sont supérieurs au budget grâce à une activité supérieure au prévisionnel. Les charges ont été impactées par les achats liés au nouveau foyer, les fluides, les repas et des régularisations, mais certaines économies sont constatées sur les locations et maintenances du fait du décalage du déménagement au 1er janvier 2026.

Périmètre	Produits exploitation	Charges exploitation	Résultat comptable	Résultat à affecter
Foyer Mermoz / Antarès	2 142 563 €	2 017 474 €	+88 701 €	+142 660 €

Le résultat excédentaire est proposé en réserve de trésorerie. La bascule vers Antarès en 2026 devra faire l'objet d'un suivi spécifique, notamment sur les loyers, les charges d'exploitation, la capacité, la facturation et l'impact des nouvelles modalités d'accueil.

4.7. SAVS et habitats inclusifs

Le SAVS de l'Acpei accompagne des adultes en situation de handicap vivant en milieu ordinaire, travailleurs ou non, dans leur projet de vie, leur autonomie, l'accès aux droits, la santé, le logement, la gestion budgétaire, la vie sociale et l'inclusion. Les habitats inclusifs constituent une réponse complémentaire, fondée sur des logements de droit commun, une vie sociale et partagée, des animations collectives et un accompagnement modulé selon les besoins de chaque personne.

Faits marquants de l'exercice

- Création du dispositif habitat, rassemblant hébergement, SAVS, accueil de jour et habitats inclusifs sous une coordination commune.
- SAVS : 47 bénéficiaires accompagnés et 15 001 actes réalisés.
- Réalisation de 34 projets individuels par l'équipe du SAVS.
- Ouverture de l'habitat inclusif Le Tilleul, avec l'accueil de 14 habitants.
- Développement de temps collectifs, d'actions de prévention, de sorties, d'animations de vie partagée et de nouveaux partenariats.

Activité réalisée

Le SAVS dispose d'une capacité de 45 accompagnements et a accompagné 47 bénéficiaires en 2025, avec 15 001 actes réalisés. Les bénéficiaires ont entre 22 et 75 ans. Près de 43 % ont plus de 50 ans, ce qui confirme l'enjeu du vieillissement et de l'adaptation des accompagnements en milieu ordinaire. 54% viennent du foyer d'hébergement Jean Mermoz et 38 % du milieu ordinaire.

Les situations accompagnées sont diversifiées : 64 % des bénéficiaires sont sous curatelle renforcée, 60 % ont un traitement médical et 58 % sont travailleurs d'ESAT. Le service accompagne également un nombre croissant de personnes sans emploi ou retraitées. En 2025, le SAVS a connu 6 nouvelles entrées et 5 sorties, dont une vers le Foyer Meyer. Sept personnes étaient en liste d'attente au 31 décembre 2025.

Les habitats inclusifs s'organisent en 2025 autour de deux sites : Les Augustins et Le Tilleul. En 2025, 22 habitants sont accompagnés, avec une majorité d'hommes et une population âgée de 21 à 75 ans. La présence de 7 personnes de plus de 50 ans montre que l'habitat inclusif doit également intégrer les enjeux du vieillissement, de la prévention de l'isolement et de l'adaptation du soutien à domicile. 82% des habitants bénéficient aussi d'un accompagnement SAVS.

Fonctionnement et organisation

L'équipe du SAVS se compose de 9 professionnels représentant 5,15 ETP : éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, encadrement partagé et appui administratif. L'équipe présente une stabilité importante, avec une ancienneté moyenne de 7 à 8 ans, tout en ayant connu en 2025 des arrivées significatives, dont la cheffe de service. L'accompagnement repose sur des interventions individuelles, des temps collectifs, des actions de prévention et un travail de réseau.

Les habitats inclusifs reposent sur des logements de droit commun avec bail individuel. Ils sont animés par une vie sociale et partagée, portée par des animateurs, et par un accompagnement à la carte selon les besoins. En 2025, l'ouverture du Tilleul et la mise en place d'un appartement étape constituent deux évolutions importantes. L'appartement étape permet d'organiser des temps d'accueil temporaire, de rupture ou de stage, afin d'accompagner progressivement de futurs habitants dans la découverte du cadre de vie.

Le déploiement de Vivality constitue un point d'organisation majeur pour le SAVS comme pour les habitats inclusifs. Il doit permettre de consolider les agendas, les projets, la traçabilité et la coordination des interventions, tout en évitant que l'outil ne prenne le pas sur la relation d'accompagnement.

Activités, prévention et vie sociale

Le SAVS ne se limite pas à des accompagnements individuels : il propose également des temps d'animation et d'activités ouverts à l'ensemble des bénéficiaires. Ces temps collectifs ont lieu en journée pour les personnes sans activité professionnelle et en soirée pour les travailleurs. Ils sont proposés sur la base du volontariat, afin de respecter les choix, les rythmes de vie et le niveau d'autonomie de chacun.

En 2025, le service a notamment animé une séance de sport collectif le mardi soir, organisé trois ateliers EVARS sur le thème des risques liés aux pratiques sexuelles, proposé un atelier de prévention du diabète avec une infirmière, organisé deux sorties au restaurant réunissant respectivement 40 personnes accompagnées en juin et 35 personnes lors de la fête de Noël, et participé à l'Opération brioches. Ces actions renforcent les liens sociaux, la prévention santé, l'expression des besoins et l'inscription dans la vie associative.

Les habitats inclusifs ont également proposé de nombreux temps forts : portes ouvertes de la résidence Le Tilleul, sortie culturelle à Reims, sortie à Nigloland, marché de Noël de Reims en train, festival de la photo animalière, initiation au tir à l'arc au CREPS de Reims, spectacle des Furies, Foire de Châlons-en-Champagne, visite de la biscuiterie Fossier et karting à Reims. Ces sorties permettent aux habitants de partager des expériences, de développer leurs repères en milieu ordinaire, de gagner en confiance et de lutter contre l'isolement.

Qualité, EIG, droits des personnes et CVS

Le CVS du SAVS s'est réuni trois fois en 2025. Les échanges ont principalement porté sur le fonctionnement du service, les travaux en cours dans les habitats inclusifs et les activités proposées. Les événements indésirables, plaintes et réclamations sont tracés via Ageval. Deux événements indésirables ont été déclarés : l'un relatif aux travaux et dysfonctionnements dans les habitats inclusifs, l'autre concernant la mise en danger d'une résidente par le service des urgences de l'hôpital.

La réalisation de 34 projets individuels par l'équipe du SAVS constitue un axe central de la personnalisation de l'accompagnement. Ces projets peuvent être réalisés en lien avec l'ESAT ; les familles et/ou tuteurs y sont associés afin d'élaborer les orientations d'accompagnement les plus adaptées aux souhaits et aux besoins de chaque bénéficiaire.

Investissements et travaux

Les investissements et travaux concernent principalement les habitats inclusifs, les ajustements liés à l'ouverture du Tilleul, la gestion des dysfonctionnements repérés, les besoins d'équipement des logements et l'organisation des espaces partagés. Ces éléments ont fait l'objet d'échanges en CVS et de déclarations lorsque les difficultés ont impacté les conditions d'accompagnement.

Partenariats et actions locales

Le SAVS a développé ou consolidé plusieurs partenariats en 2025 : cabinet infirmier de l'avenue Sainte-Ménéhould, SAAD Familles Rurales, équipe mobile sanitaire d'appui de l'association l'Amitié, SPIP, MARS, permanence du Jard et ADMR. Ces coopérations sont essentielles pour articuler accompagnement médico-social, accès aux soins, maintien à domicile, inclusion sociale, prévention et soutien dans les démarches de droit commun.

Actions à relever et fiertés

- La réalisation de 15 001 actes par le SAVS, qui traduit une présence de proximité et une capacité d'ajustement aux besoins quotidiens des personnes accompagnées.
- L'ouverture du Tilleul et la dynamique d'animation des habitats inclusifs, qui donnent une réalité concrète à l'inclusion, à la vie sociale partagée et à la sécurisation des parcours résidentiels.

Situation financière

Le périmètre SAVS/habitats inclusifs présente un résultat excédentaire. Les charges sont inférieures au budget, notamment du fait de postes vacants et d'économies sur loyers ou maintenances par rapport aux hypothèses initiales. Les produits de tarification comprennent la dotation globale SAVS et l'aide à la vie partagée pour les habitats inclusifs. Les autres produits intègrent des remboursements de loyers, à mettre en regard des économies correspondantes.

Périmètre	Produits exploitation	Charges exploitation	Résultat comptable	Résultat à affecter
SAVS / habitats inclusifs	592 255 €	539 208 €	+53 492 €	+53 026 €

L'exercice 2026 devra suivre avec attention la montée en charge des habitats inclusifs, l'ouverture de l'habitat inclusif Le Verger, le coût réel des loyers, la mobilisation de l'aide à la vie partagée, les besoins d'animation et la juste articulation entre l'accompagnement SAVS et la vie sociale partagée.

4.8 L'Association Sport Adapté Chalonnaise Les Matelots

L'ASAC Les Matelots est l'association sportive de l'ACPEI de Châlons-en-Champagne. Elle constitue un levier essentiel du projet associatif, en favorisant l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, dans une logique de bien-être, d'autonomie et d'inclusion sociale.

Affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), l'association s'inscrit pleinement dans les orientations nationales du sport adapté, qui visent à permettre à chaque personne, quels que soient ses capacités et ses besoins, de bénéficier d'une pratique physique et sportive accessible, sécurisée et valorisante.

L'ASAC les Matelots développe une approche du sport fondée sur plusieurs principes fondamentaux :

- L'accessibilité pour tous, en adaptant les pratiques aux capacités cognitives, psychiques et sociales des personnes
- La valorisation des compétences, en mettant en avant les réussites individuelles et collectives
- Le respect du rythme de chacun, en proposant des niveaux d'engagement différenciés
- Le sport comme vecteur d'inclusion, favorisant la participation à la vie sociale et citoyenne

Dans ce cadre, l'ASAC Les Matelots propose une offre sportive qui dépasse la simple activité physique, en s'inscrivant dans une démarche éducative et médico-sociale globale.

Bilan de la saison 2024/2025

Pour la saison 2024/2025 l'ASAC Les Matelots, compte 313 licenciés, répartis entre 175 hommes et 138 femmes, dont 72 jeunes (-18 ans) et 241 adultes.

Au cours de l'année 2024, l'association a organisé sur Châlons en Champagne :

- 5 rencontres sportives compétitives
- 15 rencontres non compétitives

Les sportifs de l'ASAC ont également participé à :

- 23 rencontres ou manifestations sportives à l'échelle régionale
- 2 championnats de France (cross et athlétisme)

Secteur compétitif

Dans le cadre des activités compétitives, 182 participants de l'ASAC Les Matelots ont été engagés.

Les disciplines représentées incluent :

- Athlétisme : 2 rencontres (environ 200 sportifs accueillis)
- Cross : 1 rencontre (150 sportifs accueillis)
- Pétanque : 3 rencontres (120 sportifs accueillis)

Ces événements ont également mobilisé un nombre significatif de bénévoles, contribuant à leur réussite.

Secteur non compétitif

Le secteur non compétitif a été particulièrement actif, avec :

- 17 journées organisées
- 238 participants jeunes et 171 adultes licenciés

Les activités proposées ont été variées :

- Basket, football, pétanque
- Bowling, sarbacane, tennis
- Randonnée, VTT, activités nautiques
- Activités motrices et de découverte

Certaines de ces actions ont été menées en partenariat avec la Ligue Grand Est du Sport Adapté, renforçant la dynamique territoriale.

Participation aux championnats de France

L'association a participé à plusieurs événements nationaux :

Championnat de France de cross à Cholet (mars 2024)

→ 24 participants (jeunes et adultes issus de l'IME, ESAT et foyers)

Championnat de France d'athlétisme à Poitiers (juin 2024)

→ 13 participants adultes

Ces championnats de France ont permis à plusieurs sportifs de l'ASAC de se distinguer en remportant des médailles, témoignant du niveau d'engagement et de performance au sein de l'association. Il convient également de souligner que l'ASAC Les Matelots compte trois sportifs inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau du ministère des Sports : Sébastien Mengual, Mickael Balourdet et Thierry Washetine.

Séjours et événements spécifiques

Plusieurs temps forts ont été organisés :

- Séjour sport de neige (12 participants)
- Défi Nature au Lac du Der (12 participants)
- Journée Olympiade, favorisant la découverte des disciplines olympiques et paralympiques, avec la participation d'établissements de l'ACPEI et d'écoles locales

Une dynamique bénévole renforcée

La saison 2024/2025 a également été marquée par la mise en place d'un groupe de bénévoles, composé de sportifs et d'anciens sportifs de l'association.

Ce collectif joue un rôle essentiel dans l'organisation des manifestations, en contribuant notamment à : la préparation et la gestion des repas

- l'accueil des participants
- l'organisation des temps de convivialité (collations, pauses)

Cette initiative favorise l'engagement des personnes accompagnées, valorise leurs compétences et renforce la dimension participative et inclusive de l'association.



5. Situation financière détaillée

Les données financières ci-dessous reprennent les comptes annuels 2025 par établissement et service. Elles doivent être lues en complément des analyses d'activité, car plusieurs écarts budgétaires sont directement liés à des modifications d'organisation, à des effets de calendrier ou à la transformation de l'offre. Les chiffres sont arrondis à l'euro dans les tableaux.

Établissement / service	Produits exploitation	Charges exploitation	Résultat comptable	Résultat à affecter
IME	5 025 631 €	5 106 916 €	-126 500 €	-50 439 €
SESSAD / UEMA / UEEA	1 174 228 €	1 065 697 €	+110 208 €	+147 159 €
ESAT gestion	2 759 111 €	2 929 867 €	-246 305 €	-183 831 €
ESAT production	4 703 394 €	4 876 876 €	-268 562 €	-268 562 €
Foyer Burnay	2 996 338 €	3 319 729 €	-290 300 €	-200 766 €
EM3A	193 621 €	164 941 €	+28 680 €	+29 053 €
FAM PHV Meyer	3 040 651 €	3 112 623 €	-71 893 €	+80 997 €
Foyer Devernay	3 352 779 €	3 473 735 €	-123 687 €	-39 422 €
Foyer Mermoz / Antarès	2 142 563 €	2 017 474 €	+88 701 €	+142 660 €
SAVS / habitats inclusifs	592 255 €	539 208 €	+53 492 €	+53 026 €
Siège	1 320 397 €	1 518 887 €	-174 496 €	-117 837 €
Association Acpei	57 678 €	66 837 €	-8 610 €	-8 610 €

5.1. Principaux facteurs financiers transversaux

- Actualisation ARS différenciée selon le niveau d'activité (dont la lecture faussée de l'internat); crédits non reconductibles 2025 de 78 018,20 € hors reprise Creton.
- Subvention Ségur reçue du Département de 198 218 €.
- Changement de méthode de calcul des congés payés au réel, avec un impact total de régularisation significatif sur l'exercice.
- Réajustement de dotation lié à un litige prud'homal.
- Déménagement Antarès réalisé en 2026 et non en juillet 2025, générant des écarts positifs entre budget et réalisé.
- Ouverture du self de l'ESAT au 1er juin 2025, montée en charge progressive et fréquentation extérieure inférieure au business plan initial en raison du décalage d'ouverture.
- Fin des garanties de parfait achèvement au 1er juillet 2025 pour l'ESAT, avec évaluation du préjudice en cours.
- Changement de contrat des fluides, avec hausse du coût du kWh, et augmentation du coût des repas.
- Changement de plan comptable entraînant des transferts de charges et produits qui perturbent les comparaisons avec 2024.

5.2. Établissements déficitaires et excédentaires

Les déficits les plus importants concernent l'ESAT production, le Foyer Burnay, l'ESAT gestion, le siège, l'IME et le Foyer Devernay. Les résultats excédentaires concernent le SESSAD/UEMA/UEEA, EM3A, le Foyer Mermoz/Antarès, le SAVS/habitats inclusifs et le FAM PHV Meyer après retraitements. Cette lecture ne doit pas conduire à opposer les établissements : certains excédents sont proposés pour compenser des déficits du même champ ou renforcer la trésorerie, tandis que certains déficits sont liés à des besoins structurels non couverts.

L'analyse 2026 devra distinguer les charges non reconductibles, les changements de méthode, les décalages de calendrier et les dérives structurelles. Les situations du Foyer Burnay, de l'IME, de l'ESAT production et du siège justifient une attention particulière. Burnay pose la question de l'adaptation des moyens aux besoins de soins et de dépendance. L'IME pose la question de la capacité réelle de l'internat, des enfants à double vulnérabilité et des frais de stages ou accueils croisés. L'ESAT production pose la

question du plan de montée en charge du nouveau site et de l'équilibre économique des pôles. Le siège doit être analysé en lien avec les coûts de transformation, les missions mutualisées et les frais refacturés.

6. Perspectives et points de vigilance 2026

6.1. Axes associatifs prioritaires

- Formaliser le plan d'action RSE issu de l'évaluation 2025, en l'articulant avec le projet associatif, la qualité de vie au travail, la performance énergétique, les achats responsables, la gestion des déchets et la communication externe.
- Finaliser le projet associatif et le décliner en projets d'établissement et de service actualisés, avec des objectifs mesurables et des indicateurs partagés.
- Structurer une politique associative du parcours : stages, accueils temporaires, droit au retour, appartements étapes, coordination MDPH, interface familles et mandataires.
- Consolider la politique qualité : Ageval, plaintes/réclamations, EIG, plan d'amélioration, comptes rendus CVS FALC, préparation HAS et harmonisation des procédures.
- Déployer une politique soins/vieillesse : chutes, nutrition, fin de vie, circuit du médicament, prévention, activité physique adaptée, passerelles avec les ressources sanitaires.
- Stabiliser les RH : intégration, tutorat, formations qualifiantes, management de proximité, QVCT, fidélisation et stratégie de remplacement.
- Sécuriser la montée en charge financière de l'ESAT, et des établissements de l'association en réorganisant le contrôle de gestion.
- Mutualiser les expertises : TSA, CAA, sport-santé, autodétermination, accompagnement du vieillissement, inclusion scolaire, insertion et transition vers le milieu ordinaire.

6.2. Points de vigilance par établissement

- Le Tremplin : poursuivre la transformation du dispositif enfance vers une logique de parcours, consolider l'internat ouvert 365 jours, sécuriser les transports et renforcer les liens entre IME, SESSAD, unités d'enseignement et partenaires scolaires.
- ESAT de l'Isle aux Bois : stabiliser l'organisation du nouveau site, poursuivre la montée en charge du self et des pôles de production, maintenir l'effort de formation et sécuriser les parcours des travailleurs vieillissants ou à temps aménagé.
- Jean-Pierre Burnay : consolider le management de proximité, structurer le pôle soins, adapter l'organisation aux niveaux de dépendance et poursuivre les travaux liés aux TSA, à la douleur, à la communication et à l'ouverture de la ferme éducative.
- FAM PHV Claude Meyer : anticiper l'augmentation de la dépendance, renforcer les coopérations sanitaires, poursuivre les actions de prévention, maintenir une forte dynamique de participation sociale et soutenir les proches aidants.
- Foyer Pierre Devernay : consolider la coordination au sein du dispositif habitat, accompagner l'évolution des profils, sécuriser les projets personnalisés et poursuivre le travail sur l'accueil de jour comme réponse complémentaire de parcours.
- Résidence Antarès : réussir l'installation durable sur le nouveau site, valoriser les six modes d'accompagnement, accompagner les résidents dans leurs nouveaux repères et stabiliser les organisations de proximité. Préparer l'évaluation HAS prévue en 2027.
- SAVS : Préparer l'évaluation HAS prévue en 2027.
- Habitats inclusifs : sécuriser la montée en charge, clarifier les articulations entre accompagnement médico-social et droit commun, suivre les équilibres économiques et consolider les coopérations avec les bailleurs, services publics et partenaires de proximité.

7. Conclusion

L'exercice 2025 confirme la capacité de l'Acpei à conduire des transformations importantes tout en maintenant la continuité des accompagnements. Les établissements et services ont poursuivi leur adaptation aux besoins des personnes accompagnées, dans un contexte marqué par l'évolution des publics, les tensions de recrutement, la progression des besoins de soins, la transformation des organisations et la nécessaire maîtrise des équilibres financiers.

L'année 2026 devra consolider ces évolutions : finalisation du projet associatif, mise à jour des projets d'établissement et de service, renforcement de la politique qualité, structuration des expertises transversales, sécurisation des parcours et pilotage financier plus fin des activités en transformation.